



SAÔNE VALLÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

*Dossier de candidature
au label « Pays d'art et d'histoire »*





Le chemin de halage longeant les bords de Saône.

*« Il est vrai que le pays de Dombes, du côté où j'arrivai,
est le plus beau du monde ».*

Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, 1658.

Le présent dossier de candidature au label « Pays d'art et d'histoire » a été rédigé par Dominique Caclin et Nathalie Cazé en collaboration avec les services de la Direction régionale des affaires culturelles.

Les auteurs remercient les personnes qui les ont aidées à préparer ce dossier, et particulièrement les membres du comité de lecture composé de Jean Martray, vice-président en charge de la culture et du patrimoine, François Tavernier, vice-président en charge du tourisme, Daniel Coquard, conseiller communautaire, Patrick Louahala, directeur général des services et Véronique Gamon, chargée de mission tourisme et développement économique.

La Communauté de communes Saône Vallée remercie les professionnels qui lui ont apporté informations et conseils, parmi lesquels Florence Rollin-Delomier (SDAP de l'Ain), Nicole Singier et Christian Ecochard (CAUE de l'Ain), Catherine Penez, conservateur des antiquités et des objets d'art (Conseil général de l'Ain), Marjorie Pinjon (service de l'Inventaire), Catherine Jouanneau (centre de documentation de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Conseil régional), Romain Cavallero (Office de tourisme Trévoux Saône Vallée), Cécile Ballaguy (commune de Trévoux), Monique Coquard et Claire Fayaud (Astrid), Alexandra Histe, Josette et Bernard Namian, ainsi que les animateurs du réseau Villes et Pays d'art et d'histoire : Chrystèle Orcel (Vienne), Viviane Rageau (Valence), Anne-Christine Ferrand (Pays du Forez), Nathalie Poux (Figeac) Christelle Morin (Chalon-sur-Saône) et Yann Bazin (Communauté d'agglomération d'Annecy).

Photos : CCSV, mairie de Trévoux, CAUE et © Inventaire général, ADAGP.

Photos de l'inventaire général : p108 p123 p143 : © Inventaire général, JM Refflé inventaire E Dessert, ADAGP, 1992 ; p21 p25 p77 p86 p94 : © Inventaire général, JM Refflé inventaire E Dessert, ADAGP, 1991 ; p92 : © Inventaire général, JM Refflé inventaire E Dessert, ADAGP, 1987.

Photos de couverture : Véronique Gamon, CCSV. Centre ancien de Trévoux (haut) ; étang de Saint-Jean-de-Thurigneux (bas).

Mise en pages : Imprimerie Multitude, 01600 Trévoux.

Impression : Induscopies, 69400 Villefranche-sur-Saône.



> Le label Pays d'art et d'histoire, une ambition forte pour Trévoux et la Saône Vallée

La Saône Vallée¹, dans le département de l'Ain mais aux portes du Grand Lyon, est un territoire articulé autour de deux éléments majeurs : Trévoux, son chef-lieu, est une cité historique, ancienne capitale de la Souveraineté de Dombes, forte d'une histoire et d'un patrimoine d'une grande richesse ; la Saône est le deuxième élément majeur et fédérateur, avec ses méandres qui baignent le sud et l'ouest du territoire, prolongé à l'Est par le plateau de la Dombes.

Ce territoire est soumis à de fortes pressions urbaines, liées à la présence d'un grand voisin, l'agglomération lyonnaise, et, à un degré moindre de celle de Villefranche-sur-Saône. Croissance démographique, pressions foncières, développement économique, augmentation des déplacements pendulaires en sont des manifestations très visibles.

La Saône Vallée, en s'organisant en Communauté de communes dès 1992, a marqué sa volonté de maîtriser son développement, de conserver une autonomie et une identité, de cultiver la qualité du cadre de vie, des paysages, de l'urbanisme et de l'architecture, alors que le laisser-faire aurait transformé progressivement le territoire en simple banlieue résidentielle. Composée de dix communes et forte de 20 000 habitants, la Saône Vallée et ses communes se sont engagées résolument dans une démarche de qualité : qualité du cadre de vie et des aménagements urbains, qualité environnementale, qualité architecturale, équipement du territoire pour conserver et même accroître son attractivité.

Progressivement, en emboîtant le pas de la démarche lancée par la ville de Trévoux au début des années 90, la Saône Vallée s'est approprié une dimension culturelle et patrimoniale, qui aujourd'hui débouche sur de grands projets : le projet d'espace culturel comportant un pôle médiathèque, un pôle musique dans l'ancien hôpital historique de Trévoux, doté et transformé par la Grande Mademoiselle, et le futur Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ; le projet de la maison des Sires de Villars pour retracer l'histoire et abriter les collections de Trévoux et de la Dombes ; et bien sûr, le label sollicité de Pays d'art et d'histoire, cadre de référence et de cohérence de l'action culturelle et patrimoniale en Saône Vallée.



Le centre de Trévoux,
ancienne capitale de la Principauté de Dombes.

¹ L'expression « La Saône Vallée » désigne le territoire des dix communes qui composent la Communauté de communes Saône Vallée.

Protégées par différents périmètres - Monuments Historiques classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire et sites, ZPPAUP de Trévoux, mais aussi de ZNIEFF de types I et II en bord de Saône et une petite partie en zone NATURA 2000 de la Dombes - la Saône Vallée et Trévoux disposent également d'un patrimoine historique inestimable lié à la Souveraineté de Dombes : son histoire originale, ses collections de monnaies de Dombes et d'orfèvrerie, mais aussi et surtout les ouvrages issus de son imprimerie au XVIII^e siècle, et en particulier le *Dictionnaire de Trévoux*, seul dictionnaire à porter le nom d'une cité, et les *Mémoires*, appelés couramment *Journal de Trévoux*.

Ces richesses patrimoniales sont valorisées depuis quinze ans par un travail de sensibilisation des habitants et des visiteurs extérieurs : concertations autour de la ZPPAUP, ouverture du Parlement de Dombes, du château médiéval et de l'apothicairerie, organisation des Journées européennes du patrimoine, expositions de collections, « conférences du Parlement », mise en place d'une signalétique pour une découverte de Trévoux « à pas contés ».

Véritable levier de développement pour la Saône Vallée, le label sollicité couvrira l'ensemble du territoire, permettant de valoriser ses dimensions patrimoniales autour de trois thématiques fortes : celle de l'histoire de Trévoux et de la Dombes ; celle de l'eau, si prégnante pour notre secteur, depuis la Saône jusqu'aux étangs de Dombes ; enfin celle d'un territoire qui s'est développé dans l'ombre et la lumière de la capitale lyonnaise.

Ce label sera pour nous, habitants et acteurs du territoire, une démarche d'appropriation de l'histoire, du patrimoine, mais aussi de l'architecture, une démarche de valorisation et d'animation, d'autant plus importante que la pression démographique entraîne l'arrivée de nouvelles populations. Auprès des adultes, mais plus encore auprès des scolaires, la sensibilisation au patrimoine et à l'histoire sera essentielle pour le développement d'un sentiment d'appartenance au territoire.

Le label sollicité sera aussi un vecteur puissant pour faire connaître dans le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, et plus globalement à tous les visiteurs, cette histoire et ce patrimoine originaux.

Ce label, qui serait le premier dans l'Ain, est aussi un élément fort de cette stratégie d'ensemble pour construire ce territoire de la Saône Vallée, le faire vivre et bâtir son avenir, un avenir que nous ne concevons pas sans cette dimension culturelle forte si essentielle dans le monde d'aujourd'hui.

Michel RAYMOND
Maire de Trévoux
Président de la Communauté de communes Saône Vallée
Conseiller régional



Les actions en direction du jeune public, au cœur de l'action du Pays d'art et d'histoire.

> *Sommaire*

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 3 |
| Michel Raymond, Président de la Communauté de communes Saône Vallée | |
| > Chapitre 1 - Identité et contexte du territoire | 9 |
| 1.1 La Saône Vallée, un territoire de projet | 11 |
| Présentation du territoire | |
| Orientations et compétences de la communauté de communes | |
| Organisation de la collectivité | |
| 1.2 Approche historique | 17 |
| Deux facteurs déterminants pour l'histoire de ce territoire : la Saône et Lyon | |
| Une occupation humaine dès la préhistoire | |
| Grenier de Lugdunum dans l'antiquité et au haut Moyen Âge | |
| Fiefs et paroisses | |
| Principauté de Dombes et Franc Lyonnais | |
| Développement à la Renaissance | |
| L'âge d'or sous les règnes de la Grande Mademoiselle et du Duc du Maine | |
| De la réunion au Royaume de France à aujourd'hui | |
| 1.3 Géographie physique et humaine | 27 |
| Entre Saône et Dombes | |
| Un territoire accessible, hier comme aujourd'hui | |
| Évolution de la population | |
| Structures éducatives | |
| 1.4 Economie d'hier et d'aujourd'hui | 33 |
| L'activité liée à la Saône | |
| Une agriculture intensive | |
| L'héritage de l'histoire industrielle | |
| Un tissu économique dynamique | |
| Une population active en mouvement | |
| Une politique en faveur du développement économique | |
| 1.5 Evolution urbaine et environnementale | 39 |
| Une volonté : maîtriser l'urbanisation | |
| Protection du patrimoine naturel | |
| Politique du logement | |
| Protection du patrimoine bâti et renouvellement urbain | |
| Promotion de l'architecture contemporaine | |

| | |
|---|------------|
| 1.6 Politique culturelle et patrimoniale | 47 |
| L'émergence d'une compétence | |
| L'enseignement et la diffusion musicale | |
| Le soutien au livre et à la lecture | |
| Une ambition patrimoniale forte | |
| Une pluralité d'acteurs | |
| 1.7 Développement touristique | 63 |
| Un attrait touristique local et régional | |
| L'office de tourisme | |
| Les principaux pôles touristiques | |
| Les hébergements | |
| Les outils de promotion et de communication | |
| > Chapitre 2 - Richesses patrimoniales du territoire | 69 |
| 2.1 Entre Saône et Dombes, le patrimoine naturel et paysager | 71 |
| Le Val de Saône et la côtère | |
| Le plateau et les premiers étangs de Dombes | |
| Des milieux riches | |
| Les parcs, jardins et squares | |
| 2.2 Patrimoine bâti civil | 79 |
| Trévoux, capitale de l'ancienne souveraineté de Dombes | |
| Châteaux et mottes castrales | |
| Maisons de plaisance du XIX ^e siècle | |
| L'architecture rurale | |
| L'architecture civile publique du XIX ^e siècle et du début du XX ^e siècle | |
| L'architecture contemporaine | |
| 2.3 Patrimoine religieux | 107 |
| L'architecture religieuse | |
| Statuaire, croix de mission et calvaires | |
| Fresques et vitraux | |
| Tableaux et sculptures | |
| 2.4 Patrimoine écrit, orfèvrerie et monnaies | 119 |
| Le patrimoine écrit | |
| L'orfèvrerie de Trévoux | |
| Les monnaies | |
| 2.5 Patrimoine industriel et savoir-faire | 125 |
| Le travail du métal précieux | |
| La filière en diamant | |
| L'imprimerie | |
| Les métiers et le patrimoine liés à l'eau | |
| La collecte des mémoires du territoire | |

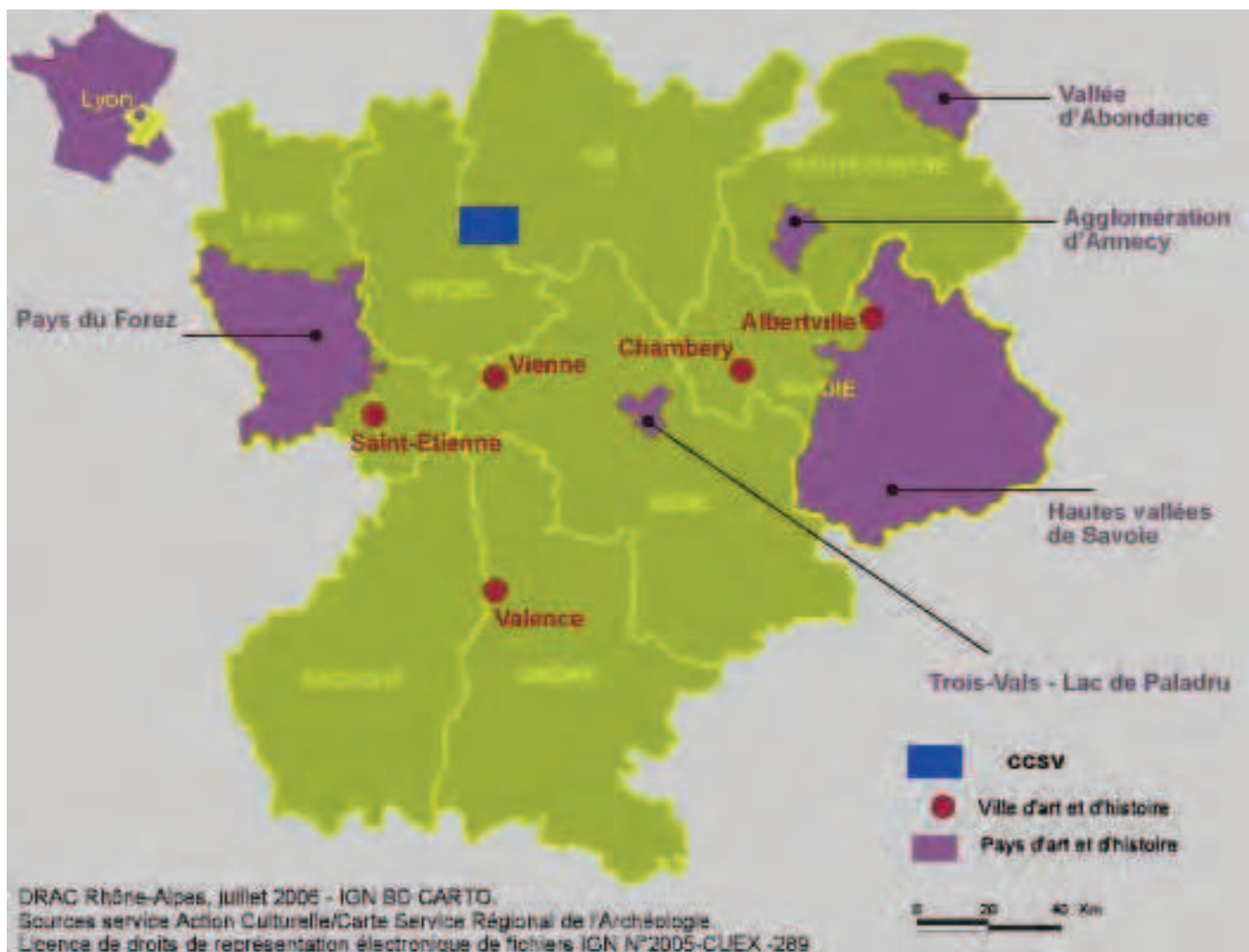
| | |
|--|------------|
| > Chapitre 3 – Mise en œuvre du label | 133 |
| 3.1 Contexte et enjeux | 135 |
| Genèse du projet | |
| Principaux acteurs | |
| Les enjeux du label | |
| 3.2 Thématiques | 143 |
| Trois thématiques pour valoriser le territoire | |
| Premier thème : l'histoire et le statut de la Souveraineté de Dombes | |
| Deuxième thème : l'eau et les hommes | |
| Troisième thème : les liens entre le territoire et l'agglomération lyonnaise | |
| 3.3 Objectifs et axes prioritaires | 149 |
| Une stratégie partagée | |
| Trois axes prioritaires | |
| Axe n°1 : valoriser le patrimoine | |
| Axe n°2 : développer la qualité architecturale, urbaine et paysagère | |
| Axe n°3 : construire une politique des publics | |
| 3.4 Organisation et moyens | 163 |
| Un personnel qualifié | |
| Des lieux d'interprétation | |
| L'espace culturel de la Saône Vallée | |
| La maison des Sires de Villars | |
| Un travail partenarial | |
| Des outils d'information et de communication | |
| 3.5 Programme d'actions | 179 |
| La mise en place de tableaux de bord | |
| Un programme d'actions sur 5 ans | |
| En attendant le CIAP... | |
| Perspectives | 183 |
| Annexes | 185 |

Identité et contexte du territoire

Territoire : « Espace, étendue de pays où l'on a droit d'exercer la Justice. Un Juge ne peut prononcer, ni un Officier exploiter, hors de son territoire ».
Dictionnaire de Trévoux.



- > 1.1 *La Saône Vallée, un territoire de projet*
- > 1.2 *Approche historique*
- > 1.3 *Géographie physique et humaine*
- > 1.4 *Economie d'hier et d'aujourd'hui*
- > 1.5 *Evolution urbaine et environnementale*
- > 1.6 *Politique culturelle et patrimoniale*
- > 1.7 *Développement touristique*



Villes et Pays d'art et d'histoire en Rhône-Alpes.

La Communauté de communes Saône Vallée, composée de dix communes.



Inauguration de l'un des espaces multisports de la Saône Vallée (Parcieux) réalisés par la CCSV.



> 1.1 La Saône Vallée, un territoire de projet

> Présentation du territoire

A vingt kilomètres au nord de la métropole lyonnaise, face à l'agglomération de Villefranche-sur-Saône dans le Beaujolais, la Saône Vallée s'étend en bordure du plateau de Dombes, sur la rive gauche de la basse vallée de la Saône. Les paysages y sont contrastés : la plaine de la Saône, dont le sol est propice à l'agriculture ; puis le talus abrupt de la côtière ; enfin, le plateau de la Dombes, avec ses petits cours d'eau et ses étangs.

La Communauté de communes Saône Vallée est un Etablissement public de coopération intercommunale qui regroupe aujourd'hui 10 communes et 19 523 habitants² sur 8 680 hectares.

Parcieux, Reyrieux, Trévoux s'accrochent à la côtière de Dombes, et, avec **Saint-Bernard**, baignent leurs terres dans la Saône. Ces communes bénéficient d'un cadre exceptionnel dans un site naturel et d'une exposition ensoleillée. Trévoux en particulier est la seule cité riveraine de la Saône exposée plein sud à la faveur d'un méandre de la rivière.

Civrieux, Misérieux, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Saint-Jean-de-Thurigneux et Toussieux se sont installées au bord de petits cours d'eau. Parmi ces communes, Civrieux et Saint-Jean-de-Thurigneux comptent les premiers **étangs** du plateau de Dombes.

² Recensement général de la population, 1999.

Au sein de ce territoire, Trévoux est un centre administratif et de services important où siègent des services fiscaux (cadastre, bureau des hypothèques, service des impôts), une trésorerie, un tribunal d'instance, un lycée d'enseignement général et professionnel et deux collèges, une gendarmerie, un centre de secours principal, un hôpital, la subdivision de l'équipement, une agence ANPE, l'ASSEDIC et des services médico-sociaux.

La position géographique du territoire présente deux caractéristiques majeures :

- une localisation aux confins sud-ouest du département de l'Ain, en limite avec le département du Rhône
- un contact direct avec le Grand Lyon qui exerce une forte influence sur le territoire.

L'influence du Grand Lyon est perceptible sur l'ensemble du territoire, notamment en ce qui concerne la croissance démographique, l'urbanisation et la circulation routière... Face au risque de voir ce territoire se transformer progressivement en simple banlieue résidentielle, les élus se sont alliés au sein d'une Communauté de communes, se donnant ainsi les moyens de maîtriser leur développement et de conserver une autonomie et une identité commune.

> Orientations et compétences de la communauté de communes

La Communauté de communes Saône Vallée s'est structurée dans le cadre d'une concertation au sein de l'association des maires des cantons de Reyrieux et Trévoux en 1991. Née d'abord sous forme d'un district au 1^{er} janvier 1992, la Communauté de communes Saône Vallée a rassemblé dans un premier temps six communes pionnières - Misérieux, Reyrieux, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Toussieux et Trévoux - rejointes par Sainte-Euphémie en 1997, Civrieux et Parcieux en 2000 et Saint-Jean-de-Thurigneux en 2003.

La Communauté de communes Saône Vallée comptait 19 523 habitants au recensement général de la population (RGP) de 1999 ; en 2006, soit avant le prochain résultat officiel du recensement de la population, ce chiffre est plus élevé compte tenu de l'arrivée continue de population. C'est de fait l'équivalent d'une ville moyenne de plus de 20 000 habitants.

La Communauté fonctionne sous le régime fiscal de la taxe professionnelle unique (TPU) : toutes les taxes professionnelles du territoire sont perçues par la Communauté qui reverse aux communes une attribution correspondant à la taxe professionnelle qu'elles percevaient avant l'instauration de ce régime, diminuée des charges transférées par les communes à la Communauté. Une dotation de solidarité vient compléter ce versement obligatoire.

En constituant la Communauté de communes Saône Vallée, les communes ont souhaité répondre aux enjeux du territoire, comme en témoigne le préambule des statuts³ : « Face à l'urbanisation rapide de leur territoire, lié notamment à l'expansion de l'agglomération lyonnaise, les communes (...) ont décidé de s'associer et de se doter des moyens nécessaires pour maîtriser leur avenir commun ».



La zone industrielle de Reyrieux.

³ Statuts de la CCSV en annexe 1.

« La solidarité entre les communes est le socle sur lequel se construit [leur] avenir commun ».

Statuts de la Communauté de communes Saône Vallée



Construction de logements sociaux, à Sainte-Euphémie.

Ainsi, l'ambition des communes à travers la Communauté est de « **promouvoir un développement équilibré dans un esprit de qualité et de solidarité**. Ce développement équilibré passe par la promotion économique (...) afin de doter le secteur d'une autonomie suffisante garantissant son devenir », autant que par la préservation d'un cadre de vie privilégié et l'affirmation de son identité.

A partir de ces objectifs, les communes ont transféré régulièrement des compétences à la Communauté pour mettre en œuvre un **projet global de territoire**.

En premier lieu, la Communauté de communes agit sur le **développement économique**, condition de son autonomie. Ce développement s'organise autour des deux pôles que sont la zone industrielle de Reyrieux et le parc d'activités de Trévoux, et s'appuie sur la maison de l'emploi et de la formation, outil au service des entreprises et des demandeurs d'emploi. L'artisanat et le commerce, activités importantes sur le territoire de la Saône Vallée, sont soutenus par la Communauté. Un troisième pôle d'activité est en projet sur la commune de Civrieux, en bordure de l'A46.

Le deuxième grand bloc de compétence concerne l'**aménagement de l'espace**. Les communes ont confié à la Communauté l'élaboration, l'approbation et le suivi des documents de planification et d'aménagement de l'espace : Schéma de cohérence territoriale, Directive territoriale d'aménagement, Zones d'aménagement concerté... sont autant d'outils destinés à maîtriser l'évolution d'un territoire soumis à de fortes pressions urbaines. De la même manière, les contrats régionaux de développement et l'éventuelle constitution d'un pays de la Dombes – au sens de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire - sont de compétence communautaire. Parmi les actions programmées, l'élaboration d'un réseau d'itinéraires cyclables, tant pour les loisirs que pour les déplacements quotidiens, et la création de réserves foncières.

Une stratégie en faveur du **cadre de vie, du logement et de l'environnement** constitue un autre axe de compétences communautaires. Dans l'objectif de préserver la qualité de vie de ses habitants, la CCSV réalise, au cœur de ses villes et villages, des opérations d'aménagement urbain.

Une **politique intercommunale du logement** a été mise en place afin de favoriser la diversité de l'habitat ; la CCSV apporte son concours à la réalisation de logements sociaux et prévoit d'élaborer un programme local de l'habitat (PLH).

Au titre de l'**environnement**, l'assainissement constitue une compétence importante de la Communauté de communes. Avec les derniers transferts effectués, la Communauté est désormais compétente pour entretenir et valoriser les 11 km de façade fluviale sur la Saône qui constituent un enjeu important pour la préservation du patrimoine naturel du territoire. Enfin, la Communauté souhaite mener des actions de sensibilisation et d'information sur la maîtrise de l'énergie.

La Communauté de communes Saône Vallée réalise des équipements communautaires pour le **sport et les loisirs** (gymnases, espaces multi sports, terrain d'entraînement synthétique, haltes nautiques, circuits pédestres).

Le **patrimoine et la culture** ne sont pas les moindres compétences de la Communauté puisque celle-ci agit sur la restauration du petit patrimoine (lavoirs, croix de mission, calvaires, puits, tableaux, sculptures...) et soutient les associations locales de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Récemment les communes ont transféré à la Communauté la compétence de créer et de gérer un équipement culturel de niveau communautaire (médiathèque et école de musique) dont la programmation est en cours. Enfin, et c'est l'objet du présent dossier, la

Communauté est compétente pour porter la candidature puis mettre en œuvre le projet de Pays d'art et d'histoire pour le territoire Saône Vallée.

Au titre du **tourisme**, la collectivité a engagé une réflexion autour d'un schéma de développement touristique de son territoire ; l'office de tourisme de Trévoux est devenu intercommunal au 1^{er} janvier 2006.

Les transports en commun, enjeu important pour le territoire périurbain qu'est la Saône Vallée, sont une compétence communautaire. La Communauté participe notamment à une étude pour la réouverture d'une ancienne ligne de chemin de fer entre Lyon et Trévoux et prévoit l'étude puis la mise en œuvre d'un réseau de transports interne à son territoire.

Enfin, dans le domaine de **l'action sociale**, la Communauté de communes Saône Vallée est compétente pour créer et gérer un équipement dédié à la petite enfance et pour réaliser des études de création de services ou d'équipements sociaux.

> Organisation de la collectivité

En tant qu'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), la Communauté de communes Saône Vallée est soumise au Code général des collectivités territoriales et fonctionne comme les communes.

Le Conseil communautaire est composé de 27 membres désignés par les communes en fonction de leur population (au minimum 2 par commune) ; deux communes ne peuvent disposer seules de la majorité absolue. Le Conseil élit le Président et les 8 vice-présidents et délibère sur les affaires de compétence communautaire, notamment financières ; il a délégué une partie de ses attributions au Bureau.

Le Bureau est constitué de 10 membres (un par commune) dont le Président et les vice-présidents. Le Bureau prépare les décisions du Conseil, et traite des affaires courantes de la Communauté. Au-delà des compétences communautaires, c'est un lieu d'échanges et de débat sur les affaires concernant le territoire.

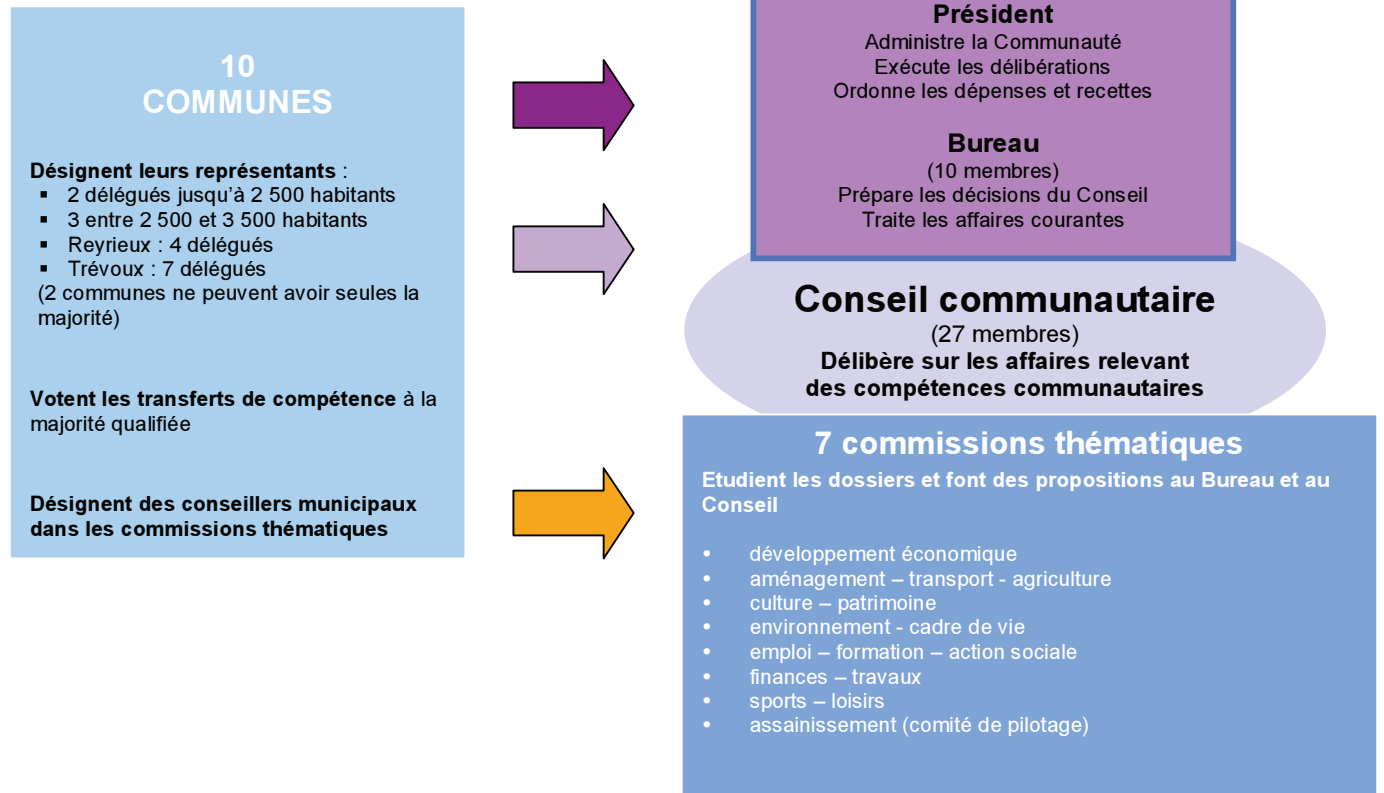
Afin d'associer au mieux les communes aux orientations communautaires, **des séminaires de réflexion** ouverts à tous les conseillers municipaux sont organisés régulièrement sur des thèmes liés à l'actualité communautaire : passage à la TPU, adhésion de nouvelles communes, transferts de compétences et prospective budgétaire. Ces rencontres entre élus sont l'occasion d'échanger, de construire et de **faire partager le projet commun de développement du territoire**.



Le plateau sportif de Saint-Didier-de-Formans.



Séminaire de mai 2005, réunissant les conseillers municipaux des dix communes autour du programme d'actions 2006-2010.



Pays d'art et d'histoire, un label pour un territoire

Née en 1992, la Communauté de commune Saône Vallée a su montrer son dynamisme en étoffant d'année en année ses compétences autour d'un **projet global de territoire**. Au cœur de ce projet, un objectif commun : celui de promouvoir un développement équilibré du territoire, dans un esprit de qualité et de solidarité.

La candidature de la Communauté de communes au label Pays d'art et d'histoire participe de cette dynamique. En effet, en proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise, le territoire doit mettre en valeur ses richesses, affirmer son identité, renforcer le **sentiment d'appartenance** de ses habitants.

Lors d'un séminaire de travail sur l'avenir du territoire en mai 2005, l'ensemble des élus communautaires et municipaux du territoire se sont prononcés favorablement à la candidature au label Pays d'art et d'histoire. Il s'agit donc d'un **projet concerté**, porté par une volonté politique forte.

Transport de marchandises sur la Saône,
sous le 1^{er} empire.



> 1.2 Approche historique

> Deux facteurs déterminants pour l'histoire de ce territoire : la Saône et Lyon

*La Saône,
« mère-nourrice de Lyon
et des pays du Rhône parce qu'elle
porte les blés de Dombes
et de Bourgogne ;
elle est plantureuse et maternelle, parce
que ses eaux s'ouvrent
à la remontée des aloses et donne vie à
une infinie variété de poissons qui,
bouillis ou grillés, servis dans une
pitance rustique ou bien nappés de
sauces sophistiquées, agrémentent les
tables artisanales ou princières... ».*

Maurice Scève, XVI^e siècle.

Deux caractéristiques géographiques influencent fortement l'histoire du territoire : **la Saône**, tour à tour plaine fertile, axe d'échange, frontière politique ; et **la proximité de la capitale lyonnaise**, source de richesse et de développement.

La fertilité de la plaine de la Saône est propice à l'installation de peuples dès la préhistoire. Dans l'Antiquité, la production des grands domaines fonciers gallo-romains est acheminée par voie d'eau vers la capitale des Gaules et vers le Nord.

La basse vallée de la Saône, segment d'un grand axe de communication reliant la Méditerranée occidentale à l'Europe du Nord, confère à ce territoire une importance particulière dans l'histoire des migrations humaines, des cultures, des biens et des marchandises. Ce rôle de **voie de passage** s'exerce de l'Antiquité à aujourd'hui avec le développement des transports par voie d'eau.

La Saône joue le rôle de **frontière politique** au Moyen Âge entre le Saint Empire romain germanique et le Royaume de France. L'éloignement de l'autorité impériale favorise la création de seigneuries (ou « sirières ») indépendantes, notamment à Trévoux, dont le bourg se développe autour d'un port et d'un péage.

Le territoire joue pleinement la carte de la dualité d'une **région à la fois indépendante et en proximité de Lyon** à partir du XVI^e siècle, période où Trévoux devient capitale de la Principauté de Dombes. La ville a son propre Parlement, on y frappe monnaie, des affineurs et des Juifs chassés de Lyon s'y installent et pratiquent le tirage de métal. Dans le domaine des idées, l'indépendance du territoire permet la publication d'ouvrages interdits dans le Royaume, d'où un développement de l'imprimerie, et la diffusion d'ouvrages tels que le *Journal de Trévoux* et le *Dictionnaire de Trévoux*, qui participent à l'effervescence intellectuelle du siècle des Lumières.

La proximité de l'agglomération lyonnaise continue à influencer fortement le territoire du XIX^e siècle à aujourd'hui. L'essor des transports, notamment fluviaux, entraîne une urbanisation importante de la vallée de Saône et, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, l'installation de nouvelles populations, issues de l'agglomération lyonnaise ou de pays étrangers (Portugal, pays de Maghreb, Turquie...).

> Une occupation humaine dès la préhistoire

A toutes les époques, les hommes se sont installés aux abords de la Saône, sur les rives et les versants, sur les terrasses et les reliefs. Des découvertes datées du néolithique final sont attestées à la *Poyat du Chêne* (Toussieux), proche du Morbier, et au *Combard* (Trévoux), à proximité de la Saône.

Des vestiges de l'âge du bronze final ont été mis au jour au XIX^e siècle dans la région : nécropoles à tumuli des *Grandes Bruyères* à Saint-Bernard et de *Corcelles* à Trévoux. Des silos de stockage témoignent de l'installation de communautés au début du premier millénaire avant J.C. en bordure du plateau, en *Vignole*, à Reyrieux et à Toussieux. Des vestiges de poterie celte dite « de Trévoux » ont été collectés lors des dragages de la Saône et sont visibles aujourd'hui au musée de Chalon-sur-Saône.

Bien que faisant partie de la Gaule septentrionale, indépendante de Rome à l'âge du fer, les peuples gaulois riverains de la Saône sont en contact avec les Romains par l'intermédiaire des commerçants. Ceux-ci, depuis la *Provincia* toute proche au sud de Lyon, circulent dans la vallée pour entretenir des relations d'affaires avec les peuples du Nord. Sur la rive gauche, une petite tribu, les Ambarres, aurait occupé le sud-ouest de l'actuel département de l'Ain, entre Rhône et Saône.

> Grenier de Lugdunum dans l'antiquité et au haut Moyen Âge

Après la conquête par César, la vallée de la Saône (Arar) appartient à la *Province de Lyonnaise*. La région bénéficie alors de trois siècles de prospérité procurant un **essor économique très important**.

De riches Lyonnais exploitent dans le val de Saône des **domaines fonciers destinés à la production agricole**. Ils résident dans des **villas résidentielles**, décorées de marbres, de mosaïques, d'enduits peints et équipées de bains privés, comme à *Châteauvieux* (Reyrieux), à la *Paillassière* (Saint-Didier-de-Formans) ou au *Vallon du Morbier* (Toussieux). L'écoulement des denrées trouve un débouché naturel vers Lyon (mais aussi probablement vers le Nord) par l'intermédiaire des voies de communications majeures que sont la Saône, utilisée et naviguée de Lyon jusqu'à Auxonne, et la Voie de l'océan qui longe la rive droite.

*« Nous avons vu les routes
trop étroites pour vos moissons,
nous avons vu sur les bords
de la Saône et du Rhône
plus d'un grenier qu'à vous seul vous
aviez rempli ».*

Sidoine Apollinaire à son ami Patiens
en 471, Lettres, livre VI, XII, 5.



Poype de Saint-Jean-de-Thurigneux.

Le *castrum* fortifié d'Anse (face à Saint-Bernard, rive droite), sorte d'avant-poste de la grande capitale qu'est Lyon (Lugdunum), montre l'importance stratégique de la vallée de la Saône pour les communications à travers l'Empire romain. Sur la rive gauche, une autre voie romaine venant de Lyon passait probablement par Trévoux.

Au cours du haut-empire (I^e et II^e siècles), un réseau d'établissements plus modestes, parfois construits en terre et bois, colonisent les terres du plateau qui bordent la Saône comme à Reyrieux ou Toussieux. Des urnes cinéraires de cette période ont été découvertes au XIX^e siècle à Toussieux.

A la fin du II^e siècle, une grande partie des sites d'habitat du plateau est abandonnée alors que s'opère un regroupement dans la vallée de la Saône. Les plus gros établissements continuent de fonctionner et un nouvel édifice important est créé à *Saint-Sorlin* (Reyrieux).

Au V^e siècle, les Burgondes arrivent dans la région lyonnaise. Leurs rois s'installent entre Lyon et Genève, et résident aussi parfois à Ambérieux en Dombes (à 8 km de Trévoux), où aurait été signée par Gondebaud la célèbre *loi Gombette*.

Durant cette période, il semble que les capacités de production des grands domaines des campagnes lyonnaises soient conservées ainsi que les divisions administratives ou *pagi* qui recouvrent à peu près les anciens diocèses. Ces *pagi*, subdivisés en *agri*, englobent quelques *villae* ou grands domaines qui évolueront en villages.

Les grands domaines gallo-romains s'effondrent petit à petit mais continuent d'être occupés durant le Haut Moyen Âge comme à Toussieux et à Reyrieux au lieu-dit *Saint-Sorlin*. Peu d'informations subsistent pour le VI^e siècle alors que les Francs succèdent aux Burgondes. Seule, une habitation contenant un important mobilier attribué à cette période a été découverte à *Pré de Corcelle* à 500 m de la *villa de la Paillassière* (Saint-Didier-de-Formans).

> Fiefs et paroisses

Le christianisme, attesté à Lyon dès le II^e siècle, se développe d'abord dans les milieux urbains, puis progresse très lentement en suivant les axes de communication, notamment la vallée de la Saône. C'est durant le Haut Moyen Âge que sont construites les premières églises hors des cités, mais aussi que se constituent **les domaines fonciers des communautés religieuses**.

L'Église de Lyon acquiert un important patrimoine qu'elle consolide ensuite. Un texte daté de 994, important pour la connaissance des paroisses de la région, mentionne les églises de Civrieux (village et *Bernoud*), Misérieux, Parcieux et Reyrieux dont le bénéfice ecclésiastique appartient à l'Église de Lyon.

Après le partage du royaume Carolingien confirmé par le traité de Verdun en 843, **la Saône devient une réelle frontière politique**, entre ce qui deviendra au XI^e siècle le Saint Empire romain germanique, auquel appartient le territoire, et le Royaume de France. Ce souvenir de frontière va persister jusqu'à une date récente chez les marinières et les "gens de Saône".

L'éloignement de l'autorité impériale et le climat d'insécurité qui en résulte entraîne un repli vers les campagnes et, avec le morcellement des terres, la naissance de petites seigneuries indépendantes. Au XI^e siècle, les fortifications de terres appelées *mottes castrales* ou *poypes*, ancêtres des premiers châteaux, illustrent la nouvelle organisation seigneuriale en jalonnant les voies, notamment sur le territoire.

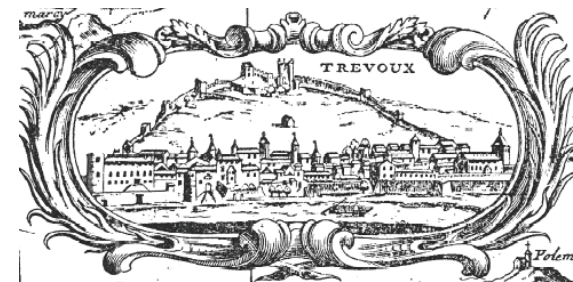
« *Vogue à l'empire, vogue à royaume* »

Termes employés par les bateliers de la Saône il y a encore un siècle.

Durant cette période, des familles émergent par le jeu des alliances, des ventes, des échanges et de la guerre. Sur le territoire, les différents fiefs appartiennent aux seigneurs de Villars hormis Saint-Bernard qui appartient aux Comtes de Mâcon puis aux Beaujeu, et *Bernoud* (Civrieux), *Cibeins* (Misérieux) et une partie de Saint-Didier-de-Formans qui appartiennent aux Archevêques de Lyon. Les Sires de Villars rendent cependant hommage aux Archevêques de Lyon pour la seigneurie de Trévoux.

Le bourg de Trévoux, mentionné dès 1010 sous les vocables de Trivortium ou Trevoix⁴, s'est installé autour du port et du péage qui témoignent des échanges commerciaux avec Lyon, la Méditerranée, la Bourgogne, voire plus au Nord. Ces liaisons s'effectuaient par voie fluviale mais aussi par voie terrestre, longeant la rivière sur la rive gauche et passant par Parcieux, Reyrieux, Trévoux, Saint-Didier-de-Formans. Les échanges avec la rive droite de la Saône sont possibles grâce à des gués, au niveau des îles Beyne et du Roquet, ou au moyen de barques depuis les ports.

Au XII^e siècle, l'alliance de deux familles, **les Villars et les Thoire**, permet de constituer un grand territoire dont la Saône borde la partie ouest. Les seigneurs accordent une charte de franchises, en 1300, aux habitants de Trévoux qui a pour effet le développement du bourg. Pour protéger cette partie de leurs possessions et pour affirmer leur puissance face à leurs voisins, les seigneurs font construire (ou reconstruire) à la même période un château dont le donjon octogonal s'impose dans le paysage. Le système défensif est complété par un rempart construit par les habitants qui ont obtenu leur liberté de franchise⁵, quatre portes (trois donnant sur le bourg, une sur le château), le port et le péage.



La ville de Trévoux,
détail de la carte de la souveraineté de Dombes
par Charles de Neuvéglise, 1695.

> Principauté de Dombes et Franc Lyonnais

Au cours du Moyen Âge, les terres de Dombes, terres d'Empire convoitées par les comtes de Savoie, sont détenues par deux grandes familles, les **Thoire-Villars** et les **Sires de Beaujeu**. En 1423, avec la réunion par la maison de Bourbon des possessions d'Édouard II de Beaujeu et de celles d'Humbert VII de Villars, est constitué définitivement **le pays de Dombes qui deviendra pas la suite souveraineté (en 1560) et enfin principauté de Dombes**. Trévoux accroît son importance lorsque Jean de Bourbon y établit le siège de la fabrication de la monnaie, privilège plaçant le duc de Bourbon sur un pied d'égalité avec le roi. **Le premier atelier monétaire est ouvert en 1414.**

Pierre II de Bourbon, alors seigneur de Trévoux, met en place une organisation administrative solide dans le pays de Dombes et, en 1502, transfère la justice supérieure de Beauregard à Trévoux, confortant ainsi son rôle de principale ville de Dombes.

- **La souveraineté comprend alors douze châtellenies** : Trévoux, Thoisse, Saint-Trivier, Villeneuve, Ambérieux, Beauregard, Lignieux, Montmerle, Baneins, Chalamont, Lent et Le Châtelard. Les Bourbon, comme les Beaujeu, se disent souverains en Dombes « par la grâce de Dieu ».

⁴ D'où le nom des habitants, les Trévoltiens.

⁵ Charte de franchise aux Archives départementales de l'Ain.



Carte de la Souveraineté de Dombes, Guillaume et Joannes Blaeu, 1638.



Vue à vol d'oiseau des bords de la Saône, entre Villefranche et Trévoux,
Dessin aquarellé du XVII^e siècle, Archives départementales du Rhône.



Le Parlement de Dombes, à Trévoux.



Cette borne, à Saint-Didier-de-Formans, marquait la frontière entre le Franc Lyonnais et la Principauté de Dombes.

Le territoire actuel de la communauté de communes Saône Vallée couvre partiellement celui de l'ancienne Principauté :

- châtellenie de Trévoux qui s'étend sur Parcieux, *Pouilleux* (hameau de Reyrieux), Reyrieux, *Tanay* (lieu-dit à Saint-Didier-de-Formans) et Toussieux,
- châtellenie de Villeneuve qui comprend entre autres *Cibeins*, Misérieux, le *Boujard* et Sainte Euphémie,
- châtellenie de *Ligneux* qui englobe *Herbage* et *Ligneux* (hameaux de Saint-Jean-de-Thurigneux) et Saint-Jean-de-Thurigneux,
- châtellenie d'Ambérieux qui couvre *Arcieux* (lieu-dit de Saint-Jean-de-Thurigneux).

La Souveraineté de Dombes va s'affirmer durant plus de trois siècles, jusqu'en 1762. C'est au cours de cette période que naît **le Parlement**. En 1523, François 1^{er} saisit l'occasion de la trahison du Connétable de Bourbon alors souverain de Dombes, qui s'allie avec Charles Quint, pour confisquer ses terres et la Dombes. Au cours de cette période, la Dombes passe sous la domination du roi de France sans être incorporée au royaume ; profitant de la réorganisation judiciaire du Royaume, elle est dotée d'un Parlement, héritier du Conseil des ducs de Bourbon. Ce Parlement va être le moyen idéal pour l'expression de la souveraineté dombiste. Il est installé à Lyon dans l'ancien palais de Roanne et les arrêts sont proclamés à Trévoux. La Dombes sera rendue en 1560 par François II à Louis de Bourbon.

Trévoux affirme alors progressivement son rôle de capitale de la Souveraineté de Dombes pour laquelle les privilèges sont régulièrement confirmés.

Il existe une enclave dans les possessions des seigneurs de Thoire et Villars : cette enclave se rattache **au Franc Lyonnais**. Celui-ci appartient à l'Eglise de Lyon et se compose de deux parcelles de part et d'autre de Trévoux, avec au nord, Saint-Bernard, une partie de Saint-Didier-de-Formans et *Riottier* (Jassans), et au sud, plusieurs villages depuis la Croix-Rousse vers Lyon jusque dans l'Ain actuel, *Bernoud* (hameau de Civrieux) et une partie de Saint-Jean-de-Thurigneux. L'existence de cette enclave remonte à 1376, lorsque les habitants sont **affranchis des servitudes féodales**. Ces droits, à l'origine de l'expression *Franc Lyonnais*, seront maintenus plus tard par François 1^{er} alors que Lyon sera soumis au roi de France, et confirmés plusieurs fois jusqu'à la Révolution.

> Développement à la Renaissance

Si la Dombes et Trévoux ont subi d'importantes destructions, une première fois au XV^e siècle par le Sire de Varambon, puis au XVI^e siècle par les protestants, le territoire trouve malgré tout les ressources pour reconstruire, traduisant **sa vitalité économique à la Renaissance**. Les souverains, Pierre II de Bourbon et sa femme Anne de Beaujeu, sont des bâtisseurs. A Trévoux, ils reconstruisent un hôtel particulier, appelée aujourd'hui maison des Sires de Villars, et y apposent leurs armoiries et les initiales de leurs prénoms. Ils rebâtissent la tour dite de l'arsenal et peut-être l'ancienne église. Les Juifs, négociants et usuriers, chassés de Lyon après la Peste noire de 1350, s'installent à Trévoux et participent à son développement économique. Ils quittent Trévoux en 1488.

Conséquence du dépeuplement et des reconversions agricoles, mais aussi de la demande alimentaire urbaine, les **étangs de la Dombes**, qui apparaissent dans la documentation dès le XII^e siècle, se multiplient à la fin du Moyen Âge. Évolage (période de mise en eau de l'étang) et assec (période de mise en culture) sont déjà mentionnées au

XIV^e siècle. Aux XV^e et XVI^e siècles, les étangs pêchés tous les trois ou quatre ans sont affermés aux pêcheurs citadins, ou bien exploités par les laboureurs du lieu qui en vendent la production. La plus grande partie de cette production est transportée vers des pêcheries à Trévoux et Lyon où elle voisine avec les poissons de Saône.

> L'âge d'or sous les règnes de la Grande Mademoiselle et du Duc du Maine

La Dombes connaît un âge d'or aux XVII^e et XVIII^e siècles, en particulier sous la souveraineté d'Anne-Marie Louise de Bourbon, duchesse de Montpensier, dite **La Grande Mademoiselle**, et surtout sous celle de son petit cousin, **Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine**.

En 1658, la cour étant à Lyon, la Grande Mademoiselle passe trois jours dans sa Principauté et à Trévoux, à l'hôtel du Gouverneur. Ce séjour qu'elle relate dans ses *Mémoires* marquera les habitants pour plusieurs générations.

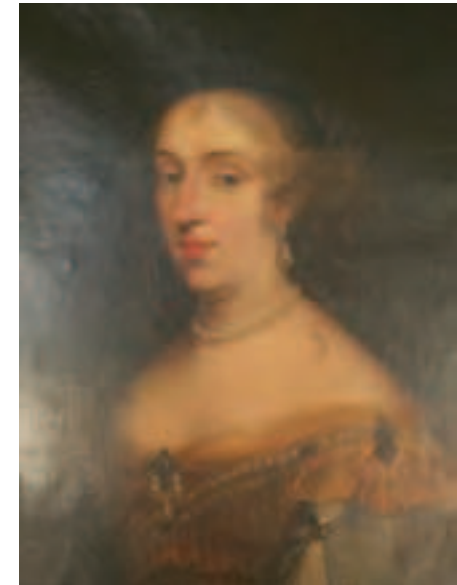
Après son passage, la Souveraine fonde un couvent de Carmélites et accorde des lettres patentes pour la **reconstruction d'un hôpital maison Dieu**, en 1686. Elle donne à cette dernière institution une organisation stable mise en œuvre par les quatre filles de la Charité de Saint Vincent de Paul.

Par des actes politiques - **instauration d'une Cour des Monnaies et affirmation de l'autonomie de la Dombes en matière judiciaire** - Anne-Marie-Louise d'Orléans vient conforter la situation déjà privilégiée de Trévoux. La souveraine permet aux **affineurs**, aux **tireurs d'or et d'argent** ainsi qu'aux **orfèvres** de bénéficier de conditions fiscales plus souples que dans le Royaume et favorise ainsi leur installation. Entre l'établissement du droit de Marque qui s'applique à partir de 1672 dans le Royaume mais pas dans la Principauté, ce qui permet aux orfèvres de Trévoux de payer moins de taxes, et 1786, date de leur rattachement à la juridiction de Lyon, près de trente orfèvres travaillent à Trévoux. Seules des villes de l'importance de Paris, Lyon, Milan, Genève, Chambéry offrent une coexistence des deux branches du travail du métal précieux : les orfèvres et les affineurs-tireurs d'or et d'argent. La petite ville de Trévoux fait alors exception.

Sous le règne du **Duc du Maine**, fils naturel de Louis XIV et de Madame de Montespan, la cité des bords de Saône s'épanouit dans son rôle de capitale. Trévoux, première ville de la Principauté par le nombre des habitants et le nombre de dignitaires, devient, en ce début du XVIII^e siècle une authentique capitale, dotée de tous les attributs caractéristiques d'une telle fonction : Parlement, Chambre du Trésor, Hôtel de la Monnaie, Hôpital, Palais du Gouverneur, Chapitre, imprimerie, collège, prisons...

Le souverain transfère et fait construire, en 1696, le palais du Parlement de Dombes à Trévoux et commande au peintre Pierre-Paul Sevin un décor prestigieux pour la salle d'audience, sur le thème de *la justice et la paix*. L'obligation qu'il fait aux parlementaires de résider à Trévoux a des conséquences sur l'urbanisme de la ville avec la construction d'hôtels particuliers à l'est du noyau ancien, et sur l'origine des parlementaires qui sont majoritairement issus de familles dombistes au XVIII^e siècle, alors qu'au siècle précédent les parlementaires lyonnais étaient les plus nombreux.

Le Prince s'attache à encourager l'industrie. Il promeut l'implantation d'une fabrique de miroirs à Beauregard, permet l'établissement de manufactures de fabrique de soie, de savons, de poudre de salpêtre et pour l'élevage



Anne Marie Louise d'Orléans, Duchesse de Montpensier, Souveraine de Dombes (1627-1693).
Tableau huile sur toile, (copie du XVII^e siècle d'une œuvre de Jean Nocret conservée au Musée de Versailles), classé MH en 1920, salle du conseil à Trévoux.



Jeton d'affinage royal de Trévoux, 1766.



Portrait du Duc du Maine, tableau conservé au Parlement.

de vers à soie⁶. Si un premier privilège d'imprimer à Trévoux est donné en 1603, **c'est grâce au Duc du Maine que l'imprimerie se développe** considérablement, malgré l'opposition des libraires de Lyon, quand il appelle à sa direction, dès 1699, Jean Boudot, libraire à Paris. En 1707, Etienne Ganeau fonde l'imprimerie la *Compagnie de Trévoux* avec les principaux libraires parisiens.

Plus de 1500 titres sortent de l'imprimerie dont les plus connus sont *Les Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux-arts*, appelés communément *Journal de Trévoux*, à partir de 1701, et le *Dictionnaire universel de français et latin imprimé par ordre de S.A.S., Monseigneur Prince Souverain de Dombes* ou *Dictionnaire de Trévoux* imprimé la première fois en 1704. Ces titres deviennent les ambassadeurs de Trévoux dans l'Europe des Lumières. Le Dictionnaire de Trévoux s'enrichit tout au long du siècle (apport de vocabulaire et de connaissances) grâce à ses six éditions successives, passant de trois à huit volumes. Il est utilisé dans toute l'Europe où le français est alors langue de culture. Le *Journal de Trévoux* constitue un échange sur les connaissances des arts et des sciences, non seulement entre les Jésuites de Paris mais aussi entre les érudits de toute l'Europe.

Au XVIII^e siècle, Trévoux tire une puissance toute relative du Parlement et de sa fonction de capitale de la Principauté de Dombes. Elle puise son dynamisme économique dans le travail du métal précieux et l'imprimerie ; la prospérité profite à toute la Dombes.

> De la réunion au Royaume de France à aujourd'hui

Le déclin de la souveraineté est entamé avec Louis-Auguste II. Petit à petit, elle perd ses privilèges et son faste : l'imposition annuelle remplace la modeste taxe jusqu'alors en vigueur et les États de Dombes sont supprimés. Le comte d'Eu, fils du duc du Maine, cède la Dombes au Royaume de France en 1762, sans modification de fonctionnement jusqu'à la Révolution. Mais la suppression du Parlement en 1771, puis celle des baillages l'année suivante et enfin celle du Gouvernement en 1781 et de l'Intendance en 1787, lui portent un coup fatal.

Entre 1762 et la Révolution, le territoire appartient à la Sénéchaussée de Dombes. Après la Révolution, lors de la constitution du département de l'Ain, la ville de Trévoux devient chef-lieu de district comprenant les cantons de Trévoux, Thoisse, Montmerle et Saint-Trivier. En 1795, les districts sont remplacés par les arrondissements. Le 1^{er} Empire donne à Trévoux le rang de sous-préfecture avec une juridiction étendue qu'elle conservera jusqu'en 1926.

Les XIX^e et XX^e siècles sont marqués par trois évolutions majeures pour le territoire, qui seront analysées dans les pages suivantes :

- **Le développement des transports** fluviaux d'une part, avec l'aménagement du fleuve pour faciliter la navigation des bateaux à vapeur (digues, barrages, perrés...) ; ferrés d'autre part avec la création de liaison ferroviaire sur reliant Trévoux à Lyon⁷ ;
- **L'industrialisation** dans les domaines du textile et de la filière⁸ ;
- **L'urbanisation**⁹ des communes du val de Saône et du plateau.

⁶ Notice historique sur la Principauté de Dombes par A.G. Boucher d'Argis, conseiller du souverain de Dombes, 1759 (fonds ancien de la ville de Trévoux).

⁷ Partie 1.3

⁸ Partie 1.4

Pays d'art et d'histoire, un label pour un territoire

Tour à tour lieu de villégiature et grenier de Lugdunum, capitale de Principauté, ville franche pour les orfèvres et les tireurs d'or, territoire de liberté d'expression pour les philosophes du XVIII^e siècle, **la ville de Trévoux s'est construite à l'ombre et à la lumière de la capitale lyonnaise.**

Dans cet équilibre qui liait Trévoux à Lyon, la **Saône a joué le rôle d'un axe d'échange**. Source de richesse mais aussi de destruction lors des crues, la Saône et ses affluents ont façonné les paysages et la vie des habitants. Le territoire a conservé les traces de ce passé : ici un moulin, une écluse, un chemin de halage ; là, un étang, un puits, un lavoir, le nom d'un lieu-dit...

Aujourd'hui encore, la Saône et l'agglomération lyonnaise exercent une forte influence sur le territoire. Le label Pays d'art et histoire aura pour mission première de **mettre en lumière ces richesses.**

La passerelle de Trévoux,
trait d'union entre les départements de l'Ain et du Rhône.



> 1.3 Géographie physique et humaine

> Entre Saône et Dombes

Le territoire est marqué par trois entités physiques bien identifiées :

- **une plaine alluviale**, bande inondable très étroite, voire inexistante par endroit de la rive gauche, qui est constituée d'alluvions fluviales récentes donnant des sols à grande valeur agricole,
- **un talus abrupt** dont l'altitude s'amenuise dans le sens sud-nord entre 260 m et 169 m bordant le plateau et formant la côtière ; celle-ci est creusée de plusieurs vallées bordées de balmes qui favorisent la communication entre la plaine et le plateau,
- **un plateau appelé plateau de Dombes**, au relief peu marqué et caractérisé par la présence d'étangs, façonné à l'ère tertiaire. La carte géologique mentionne les sables de Trévoux déposés pendant cette période sur les argiles bleues subsistant de la grande cuvette que constituait le « Lac de Bresse ». Puis, les invasions glaciaires du quaternaire ont déposé un revêtement d'alluvions sous-glaciaires plus ou moins argileuses et de moraines qui ont bosselé le plateau. Au-delà des moraines, se trouvent les terrasses d'alluvions fluviales de Trévoux. Les limons de Dombes se sont déposés par la suite, adoucissant les reliefs et ne laissant émerger que quelques crêtes morainiques. Enfin, les cours d'eau se sont creusés dans ces alluvions glaciaires.

*« ...au bas d'un coteau en forme
d'amphithéâtre en perspective
au midi, à trois lieues de Lyon.
son exposition est des plus belles, du
levant au couchant,
et son paysage est très beau
et bien varié... »*

Enquête de l'Intendance de Dombes en 1773.

De récentes recherches, sur les communes de Trévoux, Quincieux, Anse et Ambérieux d'Azergues, ont permis d'apprécier des **modifications importantes du cours de la Saône** depuis les dernières glaciations. Dans un premier temps, la Saône était tressée, avec de multiples bras. Le chenal unique et ses rares îles, visibles aujourd'hui, n'ont pas plus de 3500 ans. L'extrême lenteur de la rivière, due à sa faible pente, fut remarquée par Jules César. Dans *De bello gallico*, il cite l'*Arar*, qui « à travers le pays des *Eduens* et des *Séquanais*, coule avec une si incroyable lenteur que l'œil ne peut juger la direction de son cours ».

Le réseau hydrographique se compose de **plusieurs cours d'eau** sur le plateau : le Formans (et son affluent le Morbier), le Vignole et la Caillate, la Talançonne et le Grand Rieu. Certains prennent leurs sources dans les premiers **étangs** du plateau de Dombes, sur les communes de Saint-Jean-de-Thurignieux et Civrieux.

La présence de **nombreuses sources** dans la côtière (l'eau circulant sur les argiles morainiques ou plus profond sur les argiles bleues) a favorisé l'installation humaine et les sources minéralisées de Reyrieux ont été exploitées depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle.

La grande caractéristique de la rive gauche de la Saône est l'absence de bancs de pierre de construction. Les seules ressources locales, qui vont largement conditionner les techniques architecturales, sont les galets et la terre, limon superficiel de Dombes, propice à la réalisation des murs de pisé et à la fabrication des briques crues ou cuites.

Le pisé est utilisé pour les maisons de village ou les bâtiments implantés sur les hauteurs de la côtière. **La brique cuite**, appelée *carrons savoyard* caractérise au Moyen Âge les fortifications de châteaux et les enceintes urbaines. **La pierre**, importée, est réservée aux édifices majeurs et aux bâtiments craignant les inondations en bord de Saône, car elle nécessite plus de moyens. Seule Trévoux se distingue par l'utilisation de la pierre pour les maisons intra-muros, marquant ainsi sa prospérité et son aisance.

> Un territoire accessible, hier comme aujourd'hui

Situé sur l'axe de communication majeur que constitue la Saône, le territoire de la Saône Vallée a été de tous temps accessible. De nombreuses voies de circulation le parcourent et le relient aux territoires voisins ou éloignés, à commencer par les routes, mais également le chemin de fer et la navigation.

La carte de Cassini de 1760 environ ne porte aucun tracé de pont sur la Saône de Thoissey à Lyon. La communication avec la rive droite de la Saône se faisait par bac. Depuis 1851, une passerelle métallique avec une arche centrale en briques utilisant la technologie des frères Seguin (pont suspendu par des câbles, témoin d'une technologie qui fut en pointe au XIX^e siècle) permet aux véhicules d'accéder à la rive droite. Elle est doublée aujourd'hui par un pont moderne construit en 1976.

Aujourd'hui, le réseau routier européen borde le territoire avec **l'autoroute A46** offrant un accès dans les deux sens à Massieux et partiel en rive droite de la Saône ; **l'A6** est accessible à Villefranche-sur-Saône, partiellement à Anse ; la **nationale 6**, également en rive droite, est à moins de 5 km en traversant la Saône à Trévoux ou à Saint-Bernard.



Ferme en pisé, à Toussieux.
Le soubassement est en galets.



Carte d'accès au territoire.



La maison éclésièrre de Port Bernalin, à Parcieux.

*« De toutes les voies ferrées
qui partent de Lyon pour aller
dans différentes directions,
aucune assurément ne présente
dans un aussi faible parcours
plus de beauté naturelle
que la ligne de la Croix-Rousse à Trévoux
par Sathonay. »*

Baron Raverat, *De Lyon à Trévoux par
Sathonay*, 1882.

Le réseau départemental est lui aussi structuré selon un axe nord – sud, parallèle à la Saône : la RD 933, longeant le fleuve, est le principal lien avec l'agglomération lyonnaise, sur lequel se raccorde la RD 936 en direction de Bourg-en-Bresse et la RD 28 traversant le plateau de la Dombes et desservant les villages ; plus à l'est, la RD 66, rejoint le nord de l'agglomération lyonnaise par la prolongation du plateau de Dombes que constitue le plateau de la Croix-Rousse. Des voies orientées ouest – est relient le plateau aux ponts sur la Saône notamment à Trévoux (RD 4, RD 6, RD 936...).

Les aménagements pour faciliter la navigation sur le fleuve remontent au XIX^e siècle. Afin de permettre la navigation des bateaux à vapeur, des travaux sont dirigés par un ingénieur du Service Spécial de la Saône, créé en 1835 au sein de l'administration des Ponts et Chaussées. **Le cours d'eau est alors modelé par les dragages, barrages, digues, clayonnages, perrés...** Entre 1867 et 1879, il est décidé de mettre en place une succession de onze barrages à aiguilles et d'écluses. La maison éclésièrre et le local technique du barrage de Port Bernalin (Parcieux) datent de cette période.

Le bateau à vapeur *le Parisien* assure, comme douze autres concurrents, sous le Second Empire, un service régulier en douze étapes entre Lyon et Chalon, dont le port de Trévoux. En 1850, ce sont presque 500 000 passagers qui sont transportés chaque année par l'ensemble des Compagnies sur cette section. Puis **le chemin de fer concurrence peu à peu le transport fluvial de passagers.**

Avec l'avènement de l'ère industrielle, des réseaux ferrés d'intérêt local vont se constituer entre 1880 et 1930. La Galoche, petit train à passagers, circulant le long de Saône a immortalisé la liaison Trévoux - Croix-Rousse par Sathonay de 1882 à 1938. De son côté, le réseau des Tramways de l'Ain a fonctionné de 1897 à 1937 avec une liaison Trévoux — Saint-Trivier-de-Courtes.

La question du transport se pose de manière cruciale aujourd'hui, dans un territoire qui s'est fortement urbanisé au cours des dernières années. Le SCOT met en évidence l'importance des mouvements pendulaires entre la Saône Vallée et les agglomérations de Lyon et Villefranche-sur-Saône (2/3 des actifs du SCOT sortent du territoire pour travailler). D'où une saturation du réseau routier, par ailleurs fortement accidentogène. Pour remédier à ce problème, le SCOT préconise entre autres solutions le développement des transports collectifs. Le projet de remettre en fonction **la ligne ferroviaire Trévoux-Sathonay** et de la prolonger jusqu'à Lyon la Part-Dieu est défendu par un collectif d'habitants et soutenu par la Communauté de communes Saône Vallée. Récemment, la Région Rhône-Alpes, le Grand Lyon et la CCSV ont lancé l'étude préliminaire de cet important projet.

L'amélioration des déplacements à l'intérieur de la Saône Vallée fait également l'objet d'une étude avec comme possible débouché la mise en œuvre d'un réseau de transports interne à son territoire.

> Evolution de la population

La Communauté de communes a enregistré **une forte augmentation de la population depuis les années 1970**, expliquée principalement par le desserrement de l'agglomération lyonnaise et secondairement par l'accroissement de celle de Villefranche-sur-Saône. L'augmentation naturelle de la population reste soutenue, grâce notamment à l'arrivée d'une population jeune, issue des agglomérations voisines.

Le territoire constitue un bassin d'habitat de plus de 20 000 personnes, constitué d'un pôle urbanisé avec Trévoux et Reyrieux, qui comptaient respectivement 6 852 (recensement intermédiaire 2004) et 3 690 habitants (Recensement Général de la Population 1999) et de villages satellites qui croissent rapidement.

Evolution de la population de la Saône Vallée :

| Communes | Densité (hab/km ²) 1999 | Population (sans doubles comptes) | | | | Taux annuel moyen de variation de la population (en %) | | | Variation (en %) |
|--------------------------|---|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---|-------|-------|---------------------|
| | | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 75/82 | 82/90 | 90/99 | 75/99 |
| Civrieux | 55 | 536 | 763 | 954 | 1 079 | 5,3% | 3,1% | 1,5% | 101,3% |
| Misérieux | 193 | 686 | 868 | 1 224 | 1 430 | 3,3% | 5,1% | 1,9% | 108,5% |
| Parcieux | 289 | 481 | 652 | 784 | 909 | 4,4% | 2,5% | 1,8% | 89,0% |
| Reyrieux | 235 | 1 536 | 2 380 | 3 057 | 3 683 | 6,9% | 3,6% | 2,3% | 139,8% |
| Saint-Bernard | 407 | 488 | 705 | 872 | 1 282 | 5,6% | 3,0% | 5,2% | 162,7% |
| Saint-Didier-de-Formans | 236 | 665 | 992 | 1 288 | 1 544 | 6,1% | 3,7% | 2,2% | 132,2% |
| Sainte-Euphémie | 34 | 472 | 727 | 857 | 1 118 | 6,8% | 2,2% | 3,4% | 136,9% |
| Saint-Jean-de-Thurigneux | 243 | 273 | 329 | 504 | 554 | 2,6% | 6,6% | 1,1% | 102,9% |
| Toussieux | 153 | 156 | 327 | 437 | 727 | 13,7% | 4,2% | 7,4% | 366,0% |
| Trévoux | 1119 | 4 583 | 4 982 | 6 092 | 6 392 | 1,1% | 2,8% | 0,5% | 39,5% |
| Totaux | | 9 876 | 12 725 | 16 069 | 18 718 | Variation entre 75 et 99 sur le territoire de la CCSV : | | | 89,5% |

Source : INSEE, RGP 1999

Quelques chiffres suffisent à caractériser le dynamisme de la démographie du territoire :

- Entre 1990 et 1999, seules les communes de Trévoux et Saint-Jean-de-Thurigneux ont connu une évolution inférieure à deux chiffres ; Toussieux, Saint-Bernard et Sainte-Euphémie ont connu les plus forts accroissements, parfois supérieur à 65 %.
- En trente ans, toutes les communes, hormis Trévoux et Parcieux, ont doublé leur population ; certaines l'ont triplé.
- Les évolutions récentes, qui devront être confirmées par le prochain recensement général de la population, constatent **un tassement sensible de cette croissance**, continue depuis les années 1970.

Pour accompagner cette croissance démographique (près de 90 % sur l'ensemble du territoire entre 1975 et 1999), la Communauté de communes a mis en place **une politique de développement de l'habitat locatif** en lien avec les communes du territoire. Ce point sera développé dans la partie 1.5.

L'analyse des statistiques INSEE révèle **une population jeune**. Sur plus de 20 000 habitants (recensement 1999/2004), **un tiers a moins de 20 ans**, ce qui représente un taux supérieur aux moyennes départementale et régionale.

A Trévoux, **plusieurs communautés d'origine étrangère se côtoient**. L'analyse du RPG de 1999 met en évidence quatre provenances principales : le Portugal, le Maroc, l'Algérie et la Turquie. Leur installation s'est échelonnée dans la deuxième moitié du XX^e siècle : dans les années 50 à 70 pour les Portugais, puis les maghrébins, plus récemment pour les Turcs. Il s'agit essentiellement d'une immigration de main d'œuvre, liée à l'attraction des pôles industriels que constituent Villefranche-sur-Saône, l'agglomération lyonnaise, et dans une moindre mesure l'artisanat et les industries locales.

Nationalités des habitants de Trévoux :

| Age | Français de naissance | Français d'acquisition | Espagnol | Italien | Portugais | Autre UE | Algérien | Marocain | Tunisien | Turc | Autre étranger | Total |
|----------------|-----------------------|------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|-------------|
| 0 - 14 ans | 1169 | 32 | 2 | 0 | 28 | 5 | 3 | 8 | 11 | 59 | 16 | 1333 |
| 15 - 24 ans | 818 | 83 | 1 | 1 | 29 | 0 | 10 | 3 | 3 | 32 | 12 | 992 |
| 25 - 39 ans | 1160 | 66 | 3 | 3 | 59 | 6 | 25 | 25 | 7 | 67 | 27 | 1448 |
| 40 - 59 ans | 1312 | 72 | 8 | 5 | 81 | 3 | 56 | 30 | 5 | 42 | 10 | 1624 |
| 60 ans et plus | 868 | 35 | 6 | 11 | 29 | 1 | 21 | 10 | 2 | 4 | 8 | 995 |
| Total | 5327 | 288 | 20 | 20 | 226 | 15 | 115 | 76 | 28 | 204 | 73 | 6392 |
| En % | 83,3 % | 4,5 % | 0,3 % | 0,3 % | 3,5 % | 0,2 % | 1,8 % | 1,2 % | 0,4 % | 3,2 % | 1,1 % | |

Source : INSEE, RGP 1999

> Structures éducatives

Les trois niveaux d'enseignement sont présents sur le territoire : primaire, secondaire et supérieur.

Toutes les communes disposent d'une école primaire auxquelles s'ajoutent les écoles privées de Trévoux et Reyrieux.

Les collèges sont situés à Trévoux - un collège public et un privé - et à Reyrieux - un collège public - pour un total de 2700 élèves de primaire et 1820 collégiens.

Le territoire dispose de deux lycées : un d'enseignement général et technique à Trévoux et un d'enseignement technique et agricole à Misérieux accueillant en tout 1530 lycéens.

L'enseignement supérieur (235 étudiants) dispense un BTS électrotechnique au Lycée du Val de Saône à Trévoux et des BTSA (analyse et conduite d'exploitation agricole, production animale, technico-commercial et aquaculture) au LEGTA Edouard Herriot, à Misérieux.

Des collaborations, notamment en ce qui concerne l'hébergement des élèves-étudiants, ont été nouées entre les deux lycées. La Communauté de communes développe également des partenariats avec les structures éducatives dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et de la saison musicale Eolia.



Ecole primaire de Civrieux.

Pays d'art et d'histoire, un label pour un territoire

En proximité du Grand Lyon, le territoire de la Communauté de communes Saône Vallée a connu **une forte progression démographique** dans les 30 dernières années.

Face à l'arrivée de cette nouvelle population, la communauté de communes et les communes qui la composent ont progressivement mis en place une politique du logement tout en développant des outils destinés à maîtriser l'évolution urbaine du territoire.

Le projet Pays d'art et histoire devra **associer cette population jeune, souvent issue de l'agglomération lyonnaise ou y travaillant**, en attente d'une qualité de vie et de services de type urbain, notamment en matière culturelle et patrimoniale.

La zone industrielle de Reyrieux,
l'un des principaux bassins d'emplois de la Saône Vallée.



> 1.4 Economie d'hier et d'aujourd'hui

> L'activité liée à la Saône

Marchandises transportées sur la Saône :

« A la descente, les bois de charpente des Vosges en radeau, les bois de chauffage et fagots en savoyarde, les céréales, les farines, les fontes et fers, les sables et argiles, terres réfractaires, plâtres, chaux, ciments et asphaltes, en bateau de canal ; à la remonte, les vins et spiritueux, les houilles, chaux, pierres, ardoises et épices en bateau de canal ».

Renseignements généraux techniques et statistiques au 1^{er} juin 1878,
Service spécial de la Saône.

Historiquement, la Saône fut utilisée très tôt comme voie de navigation pour le transport des marchandises. A la fin du XIII^e siècle, la Saône devient un axe de transit majeur lorsque les foires de Chalon deviennent les premières foires de France. Le péage de Trévoux, au XIV^e siècle, pouvait se permettre, en vertu de l'importance du passage sur la rivière, d'afficher des prix six fois plus élevé qu'à d'autres péages de la sirie de Thoire et Villars. Au XIX^e siècle, la Saône génère de nombreuses activités qui font prospérer la région : **moulins flottants, sablières, pêcheries, laveries, teintureries, tanneries, chantiers navals...** Le fleuve fait vivre passeurs, mariniers, scaphandriers (en charge de l'entretien des barrages et de diverses réparations), hommes et chevaux chargés du halage des péniches.

Aujourd'hui, la pêche professionnelle au carrelet ou à l'araignée est encore pratiquée et produit de petits poissons, notamment à Saint-Bernard, mais demeure marginale.

Si les transports fluviaux de marchandises ont transité longtemps par le port de Trévoux, aujourd'hui, le front riverain de la ville a été aménagé en jardins publics. **Des quais pour l'accueil des paquebots fluviaux** (hôtels 3

ou 4 étoiles flottants), des péniches hôtels et des bateaux à passagers ont été installés. A Parcieux, l'ancienne **écluse de Port Bernalin** s'est transformée peu à peu en petit port de plaisance où la Communauté de communes a mis en place, comme à Trévoux, des pontons pour accueillir les bateaux.

Les mutations économiques de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle ont modifié les rapports entre l'homme et la rivière. La Saône, axe de communication majeur pour les hommes comme pour les marchandises, a perdu son rôle économique pour Trévoux. Mais elle est devenue aujourd'hui **un élément incontournable pour la plaisance, les sports nautiques et les loisirs**¹⁰.

> Une agriculture intensive

Au sein de la Saône Vallée, l'agriculture concerne aujourd'hui un nombre réduit d'actifs. Dans les zones qui ont conservé leur vocation agricole, les paysages ont connu de grands changements apportés par l'agriculture mécanisée conduisant à la disparition progressive de l'élevage, au profit d'une **production céréalière et oléagineuse**, notamment sur le plateau de la Dombes.

La culture de la vigne sur les flancs de la côtière, attestée dès le Moyen Âge, a été presque entièrement abandonnée au début du siècle, à la suite du phylloxéra et de la concurrence beaujolaise.

Cette transformation des pratiques a eu pour corollaire d'une part, une diminution considérable de la population agricole et du nombre des exploitations et, d'autre part, la réalisation de **remembrements parcellaires** modifiant profondément l'environnement paysager¹¹.

> L'héritage d'une histoire industrielle

L'essor de l'**industrie textile** aux XVIII^e et XIX^e siècles a permis la création d'ateliers pour la filature du coton, l'installation de nombreux métiers pour de tissage et l'établissement d'une blanchisserie au moulin de la Blancherie à Fétan. Les traces de cette industrie sont encore visibles aujourd'hui, notamment sous la forme de plantations de mûriers, utilisés pour l'élevage des vers à soie.

L'**industrie du métal précieux** (affinage, monnayage, tréfilerie, orfèvrerie), qui fait la richesse du territoire aux XVII^e et XVIII^e siècles, décroît après le rattachement de la Dombes au Royaume de France. Le savoir-faire des *accoutreurs*, chargés de l'entretien des filières, est mis à profit pour développer une spécialité : la fabrication des filières, pièces qui servent à étirer le métal en fil. Par leur dynamisme, les filieristes de Trévoux sont parmi les premiers à utiliser le diamant qui, grâce à sa grande dureté, permet de réaliser des fils réguliers d'un diamètre de l'ordre d'un micron. Le territoire, dès le XIX^e siècle mais surtout au début du XX^e siècle, devient alors le **centre mondial de production de filières en diamant**, avec une quarantaine d'entreprises. Sous le 1^{er} empire, 300



Récolte de maïs, à Civrieux.



Les établissements Vianney, filieristes à Trévoux.

¹⁰ La politique en matière de développement touristique est détaillée dans la partie 1.7.

¹¹ Les principaux remembrements ont eu lieu dans les années 1960-70 et 1990.



L'entreprise Extel, dans le parc d'activités de Trévoux.



Entreprise TBI, à Trévoux.

ouvriers travaillent à l'étirage des fils d'argent et dorés¹². Conséquence urbaine pour Trévoux : une grande partie des ateliers est établie à l'ouest du noyau urbain ancien et en périphérie du bourg. Ils sont reconnaissables à leurs verrières. Au cours du XX^e siècle, l'industrie de la filière connaît des mutations technologiques importantes ; certaines entreprises ferment, d'autres sont délocalisées. Il reste aujourd'hui à Trévoux deux entreprises familiales, les sociétés Brussin et Meunier.

L'activité d'impression, née du privilège d'imprimer donné à Trévoux au XVII^e siècle, connaît un essor important au XVIII^e siècle et permet la diffusion des fameux *Dictionnaire* et *Mémoire de Trévoux*. Cette activité perdure aujourd'hui sur le territoire avec une petite entreprise à Trévoux et deux importantes imprimeries industrielles à Reyrieux.

> Un tissu économique dynamique

L'activité industrielle du territoire est concentrée sur les communes de Reyrieux et de Trévoux. Les zones d'activités de ces communes sont gérées par la Communauté de communes. En l'espace de 25 ans, 120 hectares ont été aménagés pour l'accueil des entreprises, tout d'abord par les communes de Trévoux et Reyrieux, relayées aujourd'hui par la Communauté de communes. **90 entreprises sont installées sur ces zones d'activités et emploient près de 3 000 personnes**. A cela, s'ajoutent de nombreux artisans et activités de services répartis sur l'ensemble du territoire de la communauté et qui profitent de la proximité des agglomérations de Lyon et de Villefranche-sur-Saône mais aussi du dynamisme démographique du territoire. **L'activité tertiaire est importante à Trévoux**, elle représente **2000 emplois**. Au total, **700 entreprises sont répertoriées sur le territoire**. Parmi elles, 500 ont moins de dix salariés, soit plus des deux tiers¹³. Une troisième zone d'activités de 25 hectares devrait voir le jour dans un avenir proche sur la commune de Civrieux.

Parmi les principales entreprises installées à Trévoux, on peut citer : Comabi, leader européen de l'échafaudage créée par un trévoltien il y a près de 50 ans ; Sofradim - Production, leader européen pour la fabrication de prothèses et d'implants chirurgicaux, Tournier Bottu International (Groupe Gibaud), récemment installée, qui fabrique des bas de contention et Extel, leader du téléphone d'intérieur. A Reyrieux, des groupes industriels importants comme Danfoss Maneurop Compressor (groupe Danois) qui emploie 450 personnes, Plasse et CGSM (menuiseries industrielles), Rencast (métallerie et fonderie) se sont installés. A côté de ces fleurons de l'industrie, on trouve dans ces zones d'activités un tissu d'entreprises plus modestes mais essentiel pour le tissu économique local.

Le secteur du commerce traditionnel, concentré à Trévoux connaît une situation fragile due à la concurrence des centres urbains proches et à la configuration de la ville ancienne rendant les accès et les stationnements difficiles. Le développement d'un pôle commercial, à l'entrée de Trévoux, en complément du supermarché alimentaire, est prévu, intégré à l'urbanisme d'un quartier nouveau.

¹² Statistiques départementales de l'Ain, 1808.

¹³ Source : Chambre de commerce et d'industrie, 2004.

> Une population active en mouvement

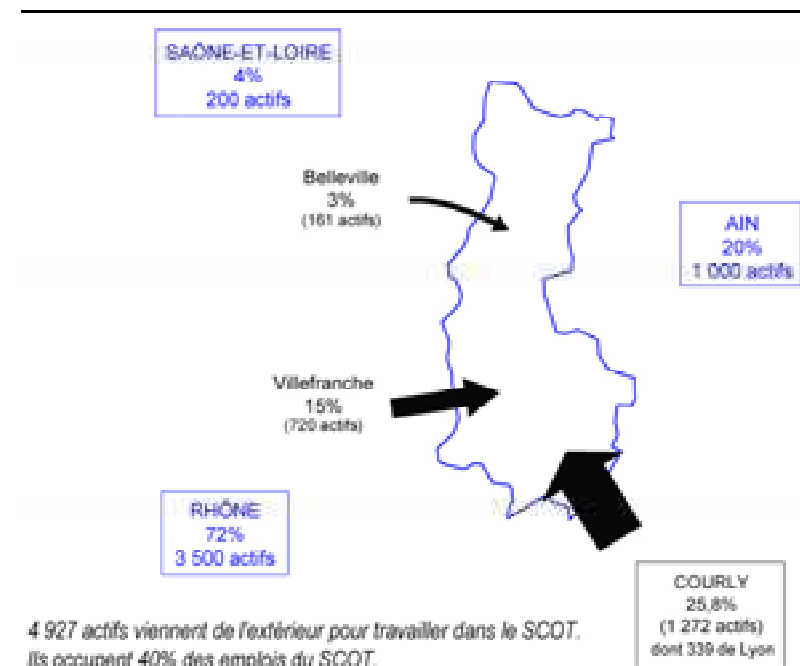
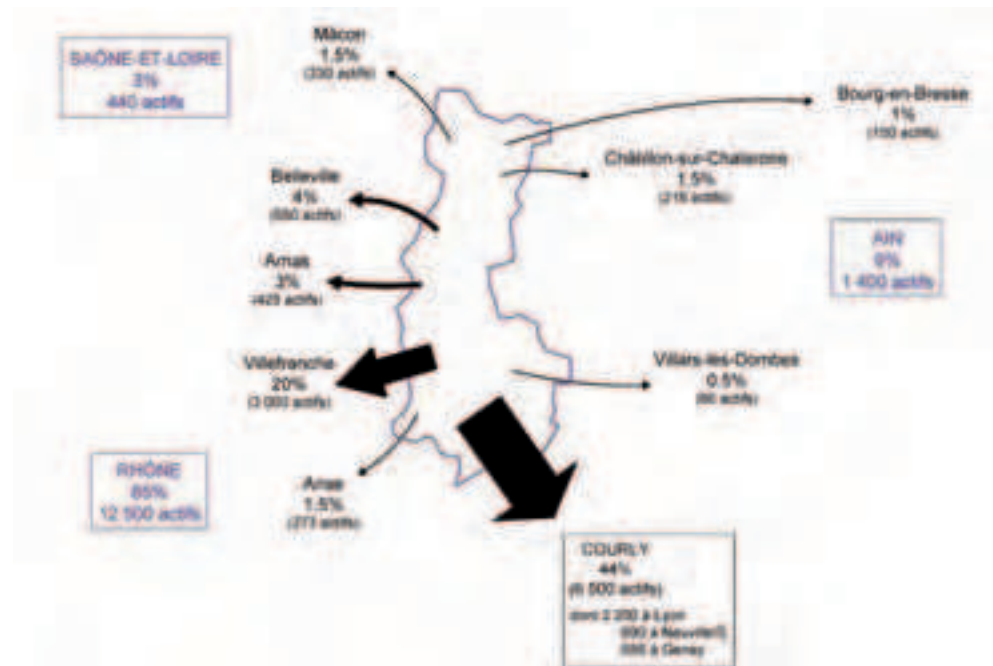
Le nombre d'emplois sur la Communauté en 1999 était de 6 440, soit une évolution de + 19,7% entre 1990-1999. La population active totale en 1999 était de 8 925 dont 91,7% ayant un emploi. Le bon niveau d'activité du territoire et surtout la proximité d'importants pôles urbains expliquent le faible taux de chômage actuel : 5,3 %.

Corolaire de ce bon niveau d'emploi, la mobilité de la population : le pourcentage des actifs résidant sur le territoire et travaillant hors du département est en constante augmentation.

La situation géographique du territoire et son attractivité économique et résidentielle ont pour conséquence des migrations alternantes importantes. Selon le Schéma de cohérence territoriale (SCOT, décrit page 40), on constate une forte évacuation des actifs vers les territoires voisins (2/3 des actifs sortent du territoire du SCOT pour aller travailler), mais aussi de nombreux échanges avec le voisinage : 1 272 personnes du Grand Lyon et 720 personnes de Villefranche-sur-Saône se déplacent quotidiennement pour venir travailler sur Trévoux, Reyrieux ou Jassans.

Les migrations de la population active¹⁴ :

15 000 actifs sortent du territoire du SCOT pour aller travailler ; et 5 000 y entrent pour les mêmes raisons :



> Une politique en faveur du développement économique

La concurrence internationale qui influence le tissu économique, la précarité des contrats de travail, les mouvements sociaux que certaines entreprises ont connus dernièrement sur le territoire sont autant d'arguments qui incitent la Communauté à poursuivre et **renforcer ses actions en faveur du développement économique**.

Quatre axes d'intervention structurent aujourd'hui sa politique économique. L'objectif est d'agir sur tous les leviers qui permettront un **développement durable du territoire**.

- Accueillir, accompagner, soutenir les entreprises.
- Faciliter les relations employeurs, demandeurs d'emploi et partenaires sociaux (maison de l'Emploi et de la Formation, créée en 1996)
- Soutenir les structures d'insertion par l'économie.
- Développer le potentiel économique du tourisme : définition et aménagement de pôles touristiques, soutien aux porteurs de projet.



La CCSV développe un programme d'aide en direction des entreprises et des commerces dans le cadre de l'Opération rurale collective.



Les actions d'insertion sont soutenues par la communauté de communes.

¹⁴ Source : SCOT du Val de Saône Dombes, rapport de présentation, CODRA 2005.

Accompagner, accueillir, soutenir les entreprises

- **Soutenir** la reprise et la création d'entreprises par un dispositif spécifique (réflexion en cours).
- **Requalifier** les zones d'activités existantes pour les rendre attractives.
- **Renforcer** l'offre foncière pour les entreprises qui souhaitent se développer et s'installer.
- **Aider** la modernisation des très petites entreprises par un soutien financier à l'investissement (dispositif Opération rurale collective).

Faciliter les relations employeurs et demandeurs d'emploi

- Gestion de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Trévoux.
- Regroupement sur un même site de l'ensemble des partenaires qui oeuvrent en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Actions économiques Agir sur tous les leviers

Insertion par l'économie : aider les structures d'insertion dans leurs projets

- Mise à disposition de locaux.
- Acquisition de matériel.
- Projet de création de locaux spécifiques qui regrouperont l'ensemble des structures d'insertion.

Développer le potentiel économique du tourisme

- Potentiel touristique important à valoriser.
- Définition et aménagement de pôles touristiques.
- Soutien aux porteurs de projets.
- Effets directs et indirects sur l'économie locale.

Pays d'art et d'histoire, un label pour un territoire

Dès sa création, la Communauté de communes Saône Vallée s'est engagée dans une politique en faveur du **développement économique et de l'emploi** qui porte aujourd'hui ses fruits.

Les entreprises qui s'installent sur le territoire sont soucieuses de la qualité de vie et à l'image de marque du territoire : **la politique patrimoniale et l'offre culturelle sont des arguments certains en faveur de la stabilité de ce tissu économique.**

Facteur d'attractivité, la création du Pays d'art et d'histoire est également un **outil de dynamisation du tissu économique local** : développement de nouvelles compétences locales, activités commerciales, entreprises spécialisées dans la restauration d'art, activités culturelles, développement touristique...

Le pavillonnaire, une forme d'urbanisation répandue en Saône Vallée.



> *1.5 Evolution urbaine et environnementale*

> **Une volonté : maîtriser l'urbanisation**

Le territoire de la Saône vallée est soumis à une forte pression urbaine. Cette situation a des conséquences urbanistiques importantes :

- La croissance des villes et villages s'est fait jusqu'à présent par étalement urbain ;
- Les nouveaux lotissements, consommateurs d'espaces, sont plus ou moins bien reliés au tissu urbain existant ;
- La forme et la qualité architecturale de l'habitat est souvent discutable (uniformité, style sans lien avec les constructions traditionnelles).

Par ailleurs, le territoire comprend des sites sensibles au regard des milieux naturels (plaine inondable de la Saône, étangs de la Dombes) et des paysages caractéristiques que l'urbanisation menace.

Devant ce constat, une volonté partagée s'est fait jour : maîtriser l'urbanisation aux différents niveaux où s'exercent les compétences :

- aux communes l'urbanisme opérationnel de proximité, l'occupation des sols, à travers les Plans locaux d'urbanisme (PLU, héritiers des Plans d'occupation des sols) ;
- et à la communauté de communes l'aménagement du territoire, la planification.

En effet, les communes ont confié à la communauté l'élaboration, l'approbation et le suivi des documents de planification et d'aménagement de l'espace : Schéma de cohérence territoriale (SCOT), Directive territoriale d'aménagement (DTA), ainsi que le contrat régional de développement¹⁵ et l'éventuelle constitution d'un pays de la Dombes – au sens de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire. Cette répartition des rôles implique une concertation et des débats pour trancher entre des intérêts parfois divergents.

Dans un premier temps, une coordination à l'échelle communautaire des plans d'occupation des sols a été initiée par la communauté de communes ; elle s'est traduite par une cartographie rudimentaire des zones à urbaniser en Saône vallée et la prise de conscience du risque que représentait une poursuite d'une urbanisation diffuse. Plusieurs communes sont caractéristiques de ce phénomène (urbanisation en chapelet le long des voies, ou mal reliée au village).

La DTA de la métropole lyonnaise, document initié par l'Etat et qui englobe la totalité du territoire Saône vallée, s'impose aux autres échelles de territoire (SCOT, PLU). Cette directive limite fortement l'urbanisation, pour ce territoire identifié comme « territoire péri urbain à dominante rurale », en dehors des zones urbanisées existantes et sans desserte en transport en commun.

Les orientations du SCOT val de Saône Dombes, qui couvre un territoire plus vaste que la seule communauté de communes Saône vallée (37 communes, 53 000 habitants), reprennent ces dispositions pour une maîtrise de l'étalement urbain, un aménagement raisonné et une valorisation des paysages. Ce document a été approuvé le 20 septembre 2006 et s'impose désormais aux communes qui doivent dans les 2 ans modifier leur POS (ou PLU).

Sans attendre cette échéance, les communes qui ont engagé une révision de leur PLU, et notamment les plus rurales limitent désormais les zones à urbaniser. La Communauté de communes est systématiquement associée à ces révisions.

Par ailleurs la communauté, au titre de ses compétences en matière d'aménagement de l'espace, agit dans le domaine de l'aménagement des espaces publics (opération d'aménagement urbain dans les communes), du foncier (création de réserves foncières), des déplacements (création d'un réseau de voies cyclables, étude pour la réouverture de la ligne Lyon Trévoux, pour la création de réseau de transport en commun), qui participent à cette volonté de maîtriser le développement du territoire.



Le périmètre du Schéma de cohérence territoriale.

¹⁵ Contrat passé entre la Région Rhône-Alpes et le Syndicat mixte Dombes Val de Saône qui regroupe quatre communautés de communes (dont la CCSV) et deux communes isolées.

> Protection du patrimoine naturel



L'île Beyne, classée ZNIEFF de type 1, en face de Port Bernalin à Parcieux.



La protection de l'alyte accoucheur, espèce en voie de disparition, a été intégrée au programme de requalification du centre ville de Trévoux.

Le caractère exemplaire et fragile de certains milieux naturels a engendré le classement de plusieurs sites sur le territoire : ces zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique ou **ZNIEFF** correspondent à des secteurs de superficie limitée caractérisés par leur intérêt biologique remarquable.

ZNIEFF de type 1 :

- les **îles de la Pradelle et du Roquet**, localisées au droit des communes de Saint-Bernard et Trévoux qui regroupent des ripisylves¹⁶ intéressantes parce que peu dégradées du fait de la très faible fréquentation.
- **l'île Beyne**, localisée au droit de la commune de Parcieux, qui présente une ripisylve favorable pour l'avifaune à proximité de l'agglomération lyonnaise.

ZNIEFF de type 2 :

Saint-Bernard, Trévoux, Reyrieux et Parcieux, communes riveraines de la Saône, sont incluses dans le grand ensemble de prairies inondables, constituant une zone naturelle, du plus grand intérêt pour l'avifaune et la flore, entre Tournus et Neuville-sur-Saône.

Une protection réglementaire classe dans le réseau **Natura 2000** les plaines humides du val de Saône et le plateau de Dombes ; la plaine de Reyrieux et la périphérie des étangs de Saint-Jean-de-Thurigneux et de Civrieux sont concernées. Cet ensemble de mesures est pris en compte dans les politiques du territoire, afin de préserver un cadre de vie privilégié. Les projets, touchant aux bords de Saône ou aux étangs, s'inscrivent dans le respect des règles définies par cette mesure.

Dans le domaine de la faune, une espèce protégée a été répertoriée sur le territoire par la Direction régionale de l'Environnement : **l'alyte accoucheur**. Ce petit batracien en voie de disparition présente une particularité : les œufs sont portés par le mâle. Le programme de requalification du centre ville à Trévoux intègre cette donnée afin de préserver le milieu humide dans lequel se développe cette espèce protégée. Des panneaux d'information sont prévus afin d'informer les habitants et les visiteurs.

Récemment (octobre 2006), les communes ont transféré à la communauté de communes une compétence pour la valorisation des bords de Saône : une première étude sur les 11 km de façade fluviale réalisée en 2001 en partenariat avec Voies navigables de France (VNF) avait amené les élus à prévoir l'aménagement des bords de Saône dans la perspective d'une valorisation des milieux naturels.

¹⁶ Couvert végétal bordant un cours d'eau.

> Politique du logement

Pour diversifier l'offre de logements, plusieurs communes s'engagent depuis peu dans des **programmes de petits collectifs en location**. La Communauté de communes Saône Vallée a mis en place une politique de soutien à ces réalisations en aidant les constructeurs et bailleurs sociaux sous certaines conditions notamment de qualité architecturale et énergétique.

Les six communes fondatrices de la communauté ont fait l'objet entre 1991 à 1998, d'une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) qui a permis à de nombreux propriétaires de bénéficier d'aides de l'Etat ou de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) afin de rénover des logements dans les immeubles anciens et de valoriser ainsi le patrimoine bâti.

D'une façon plus générale, la communauté a initié une réflexion pour l'élaboration d'un programme local de l'habitat (PLH) ; cet exercice de programmation tant quantitatif que qualitatif reste un sujet sensible dont l'aboutissement demande beaucoup de concertation. En effet, les communes sont inquiètes à l'idée de perdre leur autonomie en matière de politique du logement.



Programme de logements sociaux à Saint-Didier-de-Formans.

> Protection du patrimoine bâti et renouvellement urbain

La connaissance du patrimoine bâti du territoire doit beaucoup aux campagnes d'inventaire¹⁷ menées sur les deux cantons de Trévoux et Reyrieux dans les années 80 et 90 par le Conseil général de l'Ain, puis par la DRAC. Ces travaux de recherche, détaillés dans la partie 1.6, ont incité les collectivités à valoriser leurs richesses patrimoniales.

ZPPAUP de Trévoux

La vieille ville de Trévoux a fait l'objet d'une réflexion globale visant à préserver le patrimoine historique, à réhabiliter les bâtiments vétustes ou insalubres, et à valoriser le cadre de vie. Suite à l'inventaire du canton, la municipalité décide de mettre en place une **ZPPAUP** (Zone de protection du Patrimoine architectural, urbain et paysager). Elle est élaborée avec les services de la DRAC et du Conseil général, en concertation avec les habitants et les associations concernées, et donne lieu à l'édition d'un règlement en 1992. Au sein du périmètre de la ZPPAUP, un îlot classé bénéficie d'une protection particulière. Le service urbanisme de la commune de Trévoux veille à l'application du règlement de la ZPPAUP en lien avec les partenaires institutionnels : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain (CAUE) et Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP).



Les immeubles restaurés de la ZPPAUP de Trévoux.

¹⁷ *Pré-inventaire du canton de Reyrieux par le Conseil général de l'Ain (1986) ; pré-inventaire du canton de Trévoux par le Département de l'Ain (1993) ; inventaire du canton de Reyrieux par la Drac (1990) ; inventaire du canton de Trévoux par la DRAC (1994). Ces inventaires sont décrits dans la partie 1.6.*

Le plan chromatique de la ZPPAUP,
établi par l'Atelier Cler en lien avec le CAUE de l'Ain.



Le programme d'aménagement du centre ville participe de cette mise en valeur : réalisation de voies piétonnes ou semi-piétonnes ; ravalement des façades et des vitrines ; nouveaux parkings paysagers, nouvel éclairage public ; enfouissement des réseaux aériens dans la vieille ville ; suppression des panneaux publicitaires.

En complément, la commune de Trévoux lance en 2006 une opération de requalification du centre-ville : réaménagement de la place de Terrasse, création d'une esplanade piétonne et rénovation du belvédère, des parvis de la mairie et de l'église et des jardins du Parlement, création d'un parking paysager. Cette opération a pour objectif de redonner une place aux piétons dans le centre-ville.

Valorisation des cœurs de villages

Depuis 1999, la Communauté de communes Saône Vallée mène un vaste programme de mise en valeur des cœurs de villages. L'enjeu est de valoriser le cadre bâti, les espaces publics, les espaces naturels dans chacun des centres ville et villages, soumis aux pressions urbaines et à la circulation routière. Ce programme de 2,5 millions d'euros (250 000 € par commune) s'achève en 2007 sur un bilan très favorable.

Afin de prolonger cette action, le Conseil communautaire a approuvé en 2006 la mise en place de fonds de concours pour aider les communes à poursuivre ces aménagements urbains. L'aide s'élève à 50 % des dépenses d'études et travaux et est plafonnée à 75 000 € par commune.

Mise en valeur des paysages

La qualité paysagère a été prise en compte dès 1995 par la Communauté de communes Saône Vallée, notamment par la mise en place d'une réglementation stricte de la publicité et des enseignes interdisant les panneaux 4 x 3 m.

Afin d'affiner sa connaissance des caractéristiques paysagères du territoire, la CCSV a commandé deux études paysagères :

- En 1993, sur la valorisation des paysages de Dombes et de la côtière. Cette étude a permis d'identifier et de décrire les grandes entités paysagères du territoire ;
- En 2002, sur la façade fluviale de la Saône, en collaboration avec VNF (Voies navigables de France).

L'application concrète de ces études est encore embryonnaire. Une première réalisation consiste en l'aménagement de quatre ronds points aux entrées du territoire, réintégrant les éléments paysagers caractéristiques du territoire. Projet beaucoup plus ambitieux, la valorisation des bords de Saône est en cours et bénéficiera du financement du contrat de développement Rhône-Alpes (CDRA).

A Trévoux, l'action est menée :

- d'une part sur l'aménagement de parcs et jardins (les espaces du Bas Port et des Tours, les jardins de la Tournache au pied des remparts, les parcs des Cèdres et du Tournesol) ;
- d'autre part, sur la plantation d'arbres d'alignement le long de l'axe de la RD 933 notamment, sur les parkings, dans l'espace des Tours avec des variétés de fruitiers anciens comme le poirier « précoce de Trévoux », soit au total plus de 300 arbres.



L'aménagement du cœur de village de Parcieux.



Perré en cours de restauration à Trévoux.



Le lycée du Val de Saône, à Trévoux.

> Promotion de l'architecture contemporaine

La réalisation des équipements publics fait, depuis plusieurs années, l'objet de choix résolument contemporains.

Pour les écoles primaires de Civrieux et de Trévoux, ainsi que pour la mairie de Saint-Bernard, les communes ont fait appel à des architectes qui privilégient l'approche contemporaine, tout en tenant compte du contexte patrimonial environnant.

C'est le cas également des lycées de Cibeins à Misériex et du val de Saône à Trévoux, de la maison de la petite enfance à Trévoux ou encore du gymnase de Reyrieux.

Pour son futur espace petite enfance situé à Saint-Didier-de-Formans, la Communauté de communes a choisi une architecture résolument actuelle en confiant à une agence spécialisée dans la construction contemporaine en bois et les équipements à haute qualité environnementale la maîtrise d'œuvre du projet.

Cette approche est aussi privilégiée dans le domaine économique, la Communauté de communes incitant les entreprises qui s'installent sur le territoire à la construction de qualité. Un cahier des charges précis édicte des règles de construction permettant de garantir une certaine qualité architecturale (hauteur des immeubles, plantation de haies paysagères, etc.). Citons notamment les entreprises Extel et Floréane qui ont relevé ce défi et contribuent à donner une image dynamique du territoire.

Pays d'art et d'histoire, un label pour un territoire

Soumis à de fortes pressions urbaines, le territoire de la Saône Vallée doit faire face au risque de banalisation de ses paysages, qu'ils soient urbains ou ruraux. Pour répondre à cet enjeu, la Communauté de communes Saône Vallée et les communes qui la composent ont mis en place des dispositifs destinés à maîtriser l'urbanisation, protéger les patrimoines naturel et bâti, développer une politique du logement et promouvoir l'architecture contemporaine.

Cette politique d'aménagement du territoire nécessite un travail coordonné entre la CCSV, les communes et les institutions partenaires (SDAP, CAUE) qui apportent leur expertise. Le label Pays d'art et d'histoire constitue l'un des outils de cette action concertée : il offrira un cadre de référence pour mettre en cohérence et intensifier les actions, en particulier sur le volet paysager et environnemental.



Les masterclasses d'Eolia réunissent des élèves de plusieurs écoles de musique autour de la production d'un concert.

> 1.6 *Politique culturelle et patrimoniale*

> L'émergence d'une compétence

Facteur de qualité de vie pour les habitants, les actions culturelles et patrimoniales ont dans un premier temps été développées dans le cadre de la compétence « promotion et identité du territoire communautaire¹⁸ » de la Communauté de communes. C'est le cas notamment de la saison musicale Eolia et de la communication autour des Journées européennes du patrimoine.

En 1998, la CCSV lance un travail de réflexion afin de définir son projet de territoire. En ce qui concerne la culture et le patrimoine, le diagnostic met en évidence **la nécessité de développer une politique culturelle diversifiée**, afin de répondre aux attentes de la population de la Saône Vallée, population jeune, en partie issue de l'agglomération lyonnaise ou y travaillant.

¹⁸ Cf. Statuts de la Communauté de communes Saône Vallée en Annexe 1.

Cette politique s'oriente aujourd'hui autour de trois axes majeurs :

- Le développement de l'enseignement et de la diffusion musicale
- Le soutien au livre et à la lecture
- La restauration et la valorisation du petit patrimoine

Entre 1998 et 2004, les communes ont progressivement confié à la CCSV les compétences lui permettant de mettre en œuvre cette politique patrimoniale et culturelle :

| Année | Compétences transférées |
|-------|---|
| 1999 | « Actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine historique, industriel ou local ». |
| 2004 | « Restauration du petit patrimoine public » |
| 2004 | « Attribution de subventions à des associations patrimoniales » |
| 2004 | « Mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire » |
| 2005 | L'office de tourisme devient de compétence intercommunale |
| 2006 | « Création d'un espace culturel musique et livre » |
| 2006 | Transfert de l'école de musique de Trévoux à la Communauté de communes. |

Nous verrons au chapitre 3 comment le futur espace culturel intercommunal, composé d'un pôle musique et d'une médiathèque, et susceptible d'accueillir le futur Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, permettra d'ancrer cette politique culturelle et patrimoniale dans le cadre d'un équipement structurant pour le territoire.

> L'enseignement et la diffusion musicale

Cheville ouvrière du développement de **l'enseignement musical** en Saône Vallée, l'école de musique de Trévoux, de statut associatif, est de compétence intercommunale depuis le 1^{er} janvier 2007. Plus de 80 % de ses élèves proviennent de la Saône Vallée.

Le fonctionnement de l'école est très lié à celui de l'Harmonie dont elle est issue. Son projet pédagogique est basé sur « les valeurs fondamentales de l'art musical : la passion, le travail, la rigueur, la créativité, l'ouverture d'esprit, le sens du travail collectif¹⁹ ». L'école encourage la pratique collective, d'où l'importance des ensembles musicaux en lien avec l'école : Harmonie, orchestres, ensembles de clarinette et de guitare. L'école connaît un développement constant autour de l'enseignement des instruments à vent, auxquels s'ajoutent, depuis quelques années, le piano, la guitare classique et la batterie.



L'Harmonie de Trévoux, une formation musicale fortement ancrée dans l'histoire de la Saône Vallée.

¹⁹ Extrait du projet d'établissement de l'école de musique.



Séance Eolia en direction des scolaires : un temps de rencontre entre les musiciens et les enfants de la Saône Vallée.



La saison musicale Eolia s'ouvre aux publics empêchés (concert à la maison de retraite de Clairval, 2007).

En matière de **diffusion musicale**, la Communauté de communes Saône Vallée a lancé en 2000 Eolia, une saison de dix concerts dans les dix communes du territoire. Cette saison, de haute qualité artistique, s'adresse à trois catégories de public :

- Tout d'abord, le **public scolaire**, qui bénéficie de concerts spécifiques préparés en amont avec les enseignants sous la forme de fiches pédagogiques. Un ramassage par cars, mis en place par la Communauté de communes, achemine les élèves du territoire sur les lieux de concert. 2600 élèves ont ainsi profité de ces animations en 2005-2006.
- Le **public des musiciens amateurs et préprofessionnels** par le biais des master-classes organisées en partenariat avec l'École de musique de Trévoux.
- Enfin, le **grand public**, qui peut assister à des concerts de haut niveau à des tarifs accessibles et dans un contexte de proximité.

La programmation 2006-2007 s'ouvre aux **publics empêchés** avec plusieurs concerts dans les maisons de retraite de Trévoux et Reyrieux.

De son côté, la ville de Trévoux a signé une convention avec l'ADAM (Association pour la Diffusion et l'Apprentissage de la Musique) qui a pour vocation de développer la diffusion culturelle sur le territoire de Dombes. Tous les deux ans, l'association met en place le **Concours International de Cors de Trévoux** ouvert à 25 cornistes de moins de trente ans de toutes nationalités. Le concours s'accompagne de différentes manifestations : exposition d'instruments, récital cor et harpe, concert de l'ensemble de cuivres et percussions de l'Orchestre National de Lyon, concert de l'Harmonie de Trévoux. La commune de Trévoux et le Conseil Général de l'Ain soutiennent financièrement cette action.

Plusieurs autres partenariats sont établis avec des festivals de grande notoriété, tels **le festival d'Ambronay** et **les Temps chauds**, pour une diffusion musicale de qualité. Certains concerts du territoire s'inscrivent dans l'action départementale « Patrimoine en musique ».

La politique de développement de la pratique et de la diffusion musicale en Saône Vallée s'oriente désormais autour des objectifs suivants :

- La diversification des publics (notamment les publics empêchés)
- Le travail partenarial entre l'École de musique intercommunale et les associations du territoire

> Le soutien au livre et à la lecture

Les bibliothèques

Les huit bibliothèques du territoire sont des associations dont l'essentiel des ressources provient de subventions municipales. Les équipements mobiliers ainsi que le local sont, pour la plupart, fournis par les communes. Sept des huit bibliothèques bénéficient du passage du bibliobus de la Bibliothèque départementale de prêt, ce qui permet d'optimiser le renouvellement des livres.

Il est à noter que seule la bibliothèque de Reyrieux dispose d'un poste d'agent public du patrimoine (catégorie C) pour assurer les permanences et le fonctionnement de la bibliothèque. **Les autres structures reposent sur le bénévolat.**

Trois bibliothèques sont informatisées : Misérieux, Reyrieux et Saint-Didier-de-Formans. Les autres communes maintiennent une gestion manuelle. A Saint-Bernard, des animations sont organisées en relation avec l'AICAR²⁰ ; à Saint-Didier-de-Formans, la bibliothèque met en place des activités avec l'école.

Si l'on compare les données du tableau ci-contre aux statistiques nationales²¹, on s'aperçoit que **le pourcentage d'adhérents est nettement inférieur à la moyenne nationale**, située aux alentours de 17 %. Il existe d'autre part une grande hétérogénéité au sein du territoire, certaines bibliothèques bénéficiant d'un très bon taux d'adhésion (26 % à Sainte-Euphémie), Trévoux ayant le pourcentage le plus faible du territoire : seulement 3,1 % de la population. Soulignons que de nombreux habitants sont inscrits à la médiathèque de Villefranche-sur-Saône, située à une dizaine de kilomètres.

Les principaux points faibles des bibliothèques présentes sur la Saône Vallée sont les suivants :

- **Ancienneté des fonds**, en particulier pour la bibliothèque qui ne bénéficie pas du passage du bibliobus de la Bibliothèque départementale du prêt
- **Faible renouvellement** (seulement 3 passages des bibliobus par an)
- **Peu d'animations** autour du livre
- **Absence de supports multimédias** (vidéo, DVD, CDRom), en particulier pour les jeunes
- **Formation insuffisante des bénévoles**
- **Locaux dans certains cas insuffisants**
- **Absence de travail en réseau**

L'analyse de ces points faibles a nourri la réflexion autour du projet d'espace culturel dont l'objectif est d'optimiser le réseau des bibliothèques du territoire en lien avec la médiathèque intercommunale d'une part, et avec la Bibliothèque départementale d'autre part.

Le projet d'espace culturel est décrit au chapitre 3.



Les bibliothèques associatives du territoire sont des points de lecture et d'échange importants pour les habitants (bibliothèque de Sainte-Euphémie).

²⁰ AICAR : association intercommunale d'animation rurale, travaillant pour certaines communes du territoire.

²¹ Pratiques culturelles des Français, 1997.



Passage du bibliobus de la Bibliothèque départementale du prêt à Saint-Didier-de-Formans.

| BIBLIOTHEQUES DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE ²² | | | | | |
|---|----------------------------------|--|---|------------------------------------|--|
| | Statut Année de création | Adhésion | Nb d'adhérents et % par rapport à la population | Passages Bibliobus de la BDP | Dotation commune |
| Civrieux | Municipal - 1995 | Individuelle | 170 soit 14,8 % | 3 / an | 800 € + abonnements |
| Misérieux | Municipal - 1994 | Familiale | 72 foyers soit 15,1 % | 3 / an | 1220 € |
| Reyrieux | Municipal - Début années 1980 | Individuelle | 424 soit 11,4 % | 3 / an | 4 600 € (participation commune 380 €) |
| Saint-Bernard | Municipal - 2004 | Familiale | 81 foyers soit 16,7 % | 3 / an | 2300 € |
| Sainte-Euphémie | Municipal - 2002 | Individuelle | 300 soit 26,5 % | 3 / an | 920 € |
| Saint-Didier-de-Formans | Municipal - 1996 | Individuelle | 381 soit 24,2 % | 3 / an | 1850€ |
| Toussieux | Municipal - 1993 | Individuelle | 80 soit 10,9 % | 3 / an | 214 € |
| Trévoux | Associatif - 1970 | Familiale + participation pour chaque emprunt | 85 foyers soit 3,1 % | Pas de bibliobus | 2450 € |
| | | | % d'adhérents par rapport à la population de la CCSV | 10,09 % | |

²² Enquête réalisée en 2003 par le groupe de travail « Médiathèque » et complétée en 2004 pour la bibliothèque de Saint-Bernard.

> Une ambition patrimoniale forte

Dans le domaine patrimonial, la commune de Trévoux a joué un rôle moteur, son action étant progressivement relayée par la Communauté de communes Saône Vallée, en lien avec le Conseil général de l'Ain et la Direction régionale des affaires culturelles.

Cette politique patrimoniale s'est construite autour de quatre axes :

- le soutien aux études et aux éditions
- les acquisitions patrimoniales
- la protection et la restauration du patrimoine
- la valorisation du patrimoine auprès des publics

Pour mettre en œuvre ce programme, la commune de Trévoux recrute en 2002 une chargée de mission « patrimoine ». Cet emploi est transféré à la Communauté de communes, afin de préparer le dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire, dès que la compétence intercommunale est transférée, en 2004, et complété en 2006 par le recrutement d'une chargée de mission « culture et patrimoine ».

Le soutien aux études et aux éditions

Une collaboration étroite des communes de Trévoux et de Reyrieux avec les différents services de l'Etat et du Conseil général de l'Ain a permis plusieurs études et l'édition d'ouvrages à caractère patrimonial. Ces travaux de recherche ont sensibilisé les élus aux richesses patrimoniales du territoire, nourrissant ainsi la réflexion autour du futur Pays d'art et d'histoire.

- **ZPPAUP de Trévoux** : en février 1991, la Ville de Trévoux finance une analyse architecturale²³, confiée à l'architecte en chef des Monuments Historiques, en vue d'établir une protection et une valorisation du centre ancien.
- **Pré-inventaires des cantons de Trévoux et Reyrieux** : le travail de pré-inventaire de l'*Union des Associations pour la Culture et la Sauvegarde du Patrimoine des Pays de l'Ain*, réalisé sous l'égide du Conseil général de l'Ain sur les cantons de Reyrieux et de Trévoux, débouche en 1986 et 1993, sur les éditions des *Richesses touristiques et archéologiques du canton de Reyrieux* et des *Richesses touristiques et archéologiques du canton de Trévoux*.
- **Inventaires des cantons de Trévoux et Reyrieux** : la réalisation par la Direction régionale des affaires culturelles d'un inventaire général des cantons de Trévoux et de Reyrieux permet la collecte de renseignements architecturaux, historiques et photographiques, sur les édifices publics, religieux et civils dont les notices sont consultables sur Internet, dans les bases *Mérimée* et *Palissy* du Ministère de la culture. Ce travail donne lieu à deux éditions, l'une dans la collection *Images du Patrimoine*²⁴, en 1994, rééditée en 2004 ; l'autre intitulée *Le Parlement de Dombes* dans la collection *Itinéraire du Patrimoine*, en 2003.



L'inventaire du canton de Trévoux, ouvrage publié par la Direction régionale des affaires culturelles.



Ouvrage sur le Parlement de Dombes, publié en 2003.

²³ Etude réalisée par François Voinchet, Architecte en chef des monuments historiques.

²⁴ Canton de Trévoux en Dombes, Images du patrimoine.



Catalogue de l'exposition
sur l'orfèvrerie de Lyon et de Trévoux.

- **Travail de recherche** sur l'orfèvrerie de Trévoux²⁵ mené par le service de l'Inventaire en 2000.
- **Etudes archéologiques** : les communes du territoire et le Conseil général de l'Ain financent plusieurs études archéologiques, préalablement aux travaux d'aménagement de zones sensibles ou protégées. C'est le cas à Trévoux au *Combard*, au château fort, sur la façade de la maison des Sires de Villars et à l'hôpital ; à Reyrieux au *Bret, en Vignoles* ; à Toussieux, le long du Morbier ; et à Saint-Didier-de-Formans, à la chapelle.

La politique d'acquisitions patrimoniales

La commune de Trévoux a engagé, il y a plus de quinze ans, une politique d'acquisition de bâtiments emblématiques, tels que la **maison des Sires de Villars** et la **maison des Cèdres**, ancien hôtel particulier. Elle acquiert progressivement les terrains disponibles autour du château fort, dans l'objectif d'en valoriser les abords et d'en faciliter l'accès.

La commune enrichit ses collections en consacrant entre 20 000 € et 30 000 € par an pour l'achat :

- d'ouvrages imprimés à Trévoux au XVIII^e siècle, notamment les différentes éditions du *Dictionnaire de Trévoux*, ainsi que les volumes des éditions mensuelles des *Mémoires*,
- de manuscrits, gravures des XVIII^e et XIX^e siècles en relation avec Trévoux,
- de monnaie de Dombes frappées dans l'atelier monétaire de Trévoux,
- de pièces d'orfèvrerie fabriquées à Trévoux au XVIII^e siècle.

L'adjoint au patrimoine de la Ville suit particulièrement les procédures d'acquisition des objets signalés par trois spécialistes reconnus. Un inventaire est établi pour chacun des objets qui sont conservés à ce jour dans une pièce spécifique de la Mairie.

Les protections du patrimoine

Certains bâtis présents sur le territoire bénéficient d'une protection particulière depuis le début du XX^e siècle. La liste des éléments patrimoniaux protégés s'est accrue à la suite de l'inventaire mené par le service de l'Inventaire général sur les cantons de Trévoux et Reyrieux.

- **Sites inscrits** au titre de Monument naturel et site à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque : le quartier ancien de la ville de Trévoux (1935) et place de la Terrasse avec son kiosque à musique daté de 1911 (1936).
- **Classement Monument historique** : à Trévoux, le château fort (1913) et les peintures de la salle d'audience du Parlement de Dombes (1920) ; à Saint-Bernard, le château.
- **Inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques** : à Trévoux, trois maisons du centre ville et la porte cochère de l'ancien hôtel du Gouverneur (1933), le château de Fétan (1973), la totalité de la

²⁵ Ce travail a donné lieu à la publication de l'ouvrage *L'orfèvrerie de Lyon et de Trévoux du V^e au XX^e siècles, dictionnaire des poinçons de l'orfèvrerie française, édition du Patrimoine, Cahier du Patrimoine.*

maison des Sires de Villars (1991), les façades, les toitures et les peintures du salon du château de Corcelles (1996) ; à Saint-Jean-de-Thurigneux, la motte castrale de *Ligneux* (1989), à Saint-Bernard, le prieuré (1997).

- **Classement des objets mobiliers** : il intervient très tôt à Trévoux : Christ en croix sculpté du XVII^e siècle (classé en 1904) ; peinture murale du Parlement, tableaux du Parlement, de la Mairie, de l'église et de l'hôpital, pots à pharmacie de l'apothicairerie (1920). A Parcieux : le relief ou élément de retable figurant *la Cène*, daté de 1418 (classé en 1984).

Entre 1991 et 2000, de nombreux objets du culte, ciboires, reliquaires, ostensoirs, mais aussi, les chasubles, statues, tableaux à Civrieux, Parcieux, Misérieux, Saint-Bernard, Sainte-Euphémie et Trévoux vont être protégés à la demande des communes. Ces objets sont inscrits soit à l'Inventaire des objets mobiliers classés, soit au **Répertoire Départemental**.

Les travaux de restauration du patrimoine

Plusieurs travaux marquent l'intérêt des collectivités pour leur patrimoine.

- Suite à l'acquisition de la **maison des Sires de Villars**, la commune de Trévoux procède à la restauration de sa façade sud et de son oriel. Pour cette réalisation, la commune a reçu le prix départemental des Rubans du patrimoine²⁶ en 2002.
- En 2004, la Communauté de communes Saône Vallée participe financièrement aux travaux de **restauration d'un puits de quartier à Saint-Didier-de-Formans**, puis procède au **nettoyage de l'ancienne écluse de Port Bernalin à Parcieux**, et à la **restauration de la croix du Machard à Sainte-Euphémie**.
- Le Conseil général de l'Ain a financé une restauration (mise hors d'eau) des trois tours du **château fort de Trévoux** en 1990, et récemment, celle de **l'antichambre de la salle d'audience du Parlement de Dombes**.

Après avoir ponctuellement répondu aux sollicitations des communes, la Communauté de communes Saône Vallée intègre, en 2004, la compétence pour la restauration du « *petit patrimoine*²⁷ *public notamment : lavoirs, écluse de Port Bernalin, croix de mission, calvaires, statues, puits, sculptures, fours à pain, tableaux classés et inscrits* ».

Pour mettre en œuvre son action, la Communauté de communes met en place un double partenariat :

- avec le **service Patrimoine immobilier et mobilier de l'Ain**, pour la sauvegarde et l'aide à la conservation des objets mobiliers retenus dans la liste du petit patrimoine,
- avec **l'association Privals** pour ses conseils techniques et le suivi des travaux en matière de restauration du patrimoine bâti. Une convention est signée avec cette dernière.



Le retable de Parcieux, classé en 1984.



Madame Penez, conservateur des antiquités et des objets d'art, lors d'une visite d'inventaire à Toussieux.

²⁶ Concours organisé par la Fédération française du bâtiment, l'Association des maires de France, la Fondation du patrimoine et Dexia crédit local.

²⁷ Cf. statuts en annexe.



Les restaurations du patrimoine immobilier bénéficient des conseils de l'association Privals (ici, croix de l'église à Reyrieux).

En s'appuyant sur ces deux partenariats, la CCSV établit une programmation annuelle des travaux de restauration en lien avec les communes. A ce jour, sept statues des églises de Civrieux et de Misérieux, deux tableaux du XVII^e siècle des églises de Misérieux et de Trévoux, et cinq croix de mission à Reyrieux et Saint-Bernard, ont bénéficié d'une restauration en 2005 et 2006. Le programme 2007 tient compte de certaines urgences (présence de parasites par exemple). Son budget prévisionnel s'élève à 40 000 €.

| Patrimoine public relevant de la compétence communautaire²⁸ | | |
|---|---------------------|---|
| | Nombre | Nombre par commune |
| Patrimoine immobilier | | |
| Lavoirs / fontaines | 8 | Reyrieux 4 ; Trévoux 1 ; Civrieux 1 ; Parcieux 1 ; St-Jean 1. |
| Puits / pompes | 7 | Saint-Bernard 1 ; Saint-Didier-de-Formans 1 ; Trévoux 3 ; Civrieux 1 ; St-Jean 1. |
| Croix de Mission | 32 | Civrieux 3 ; Misérieux 2 ; Parcieux 5 ; Reyrieux 6 ; St-Bernard 4 ; St-Didier 4 ; Ste-Euphémie 2 ; St-Jean 2 ; Toussieux 2 ; Trévoux 2. |
| Calvaires | 1 | Parcieux |
| Écluses | 1 | Parcieux |
| Total patrimoine immobilier | 49 éléments | |
| Patrimoine mobilier | | |
| Statues | 52 | Civrieux 8 ; Misérieux 4 ; Parcieux 5 ; Reyrieux 3 ; St-Bernard 3 ; St-Didier 10 Ste-Euphémie 9 ; Toussieux 4 ; Trévoux 6. |
| Sculptures | 3 | Civrieux 1 ; Parcieux 1 ; Toussieux 1. |
| Tableaux classés | 16 | Civrieux 1 ; Misérieux 3 ; Parcieux 2 ; Ste-Euphémie 1 ; Trévoux 9. |
| Total Patrimoine mobilier | 71 éléments | |
| Total général | 120 éléments | |

²⁸ Liste dressée à partir des propositions des communes en 2004, et validée par le Conseil communautaire.



Restauration du tableau de l'Annonciation, à Misérieux.



L'Annonciation (détail), avant...



... et après restauration.



Restauration de la grande croix de Saint Bernard en 2006.

Valorisation du patrimoine auprès des publics

La valorisation du patrimoine prend diverses formes :

1°) Ouverture au public de lieux patrimoniaux :

Pour permettre au public de découvrir le château fort, le Parlement de Dombes et l'apothicairerie de l'hôpital, la commune de Trévoux négocie des conventions avec les propriétaires, le Conseil Général de l'Ain et le Centre hospitalier. L'ancien hôtel parlementaire appelé maison des Cèdres, reprend vie avec l'installation d'une association d'animations et de services pour les retraités.

2°) Animations et expositions :

- **Les Journées européennes du patrimoine**, coordonnées par l'office de tourisme sur l'ensemble du territoire, sont l'occasion de mobiliser largement les associations autour leur organisation et surtout de faire venir un public nombreux, visiteurs extérieurs ou habitants du territoire. En 2007, les Journées du patrimoine ont généré près de 10 000 visites de sites.
- **Valorisation du fonds ancien de la commune de Trévoux** : la commune valorise son fonds ancien, et notamment *le Dictionnaire* et les *Mémoires de Trévoux* en apportant son soutien financier à l'association Astrid (Association Trévoux Imprimerie, Dictionnaire) depuis 1999. L'association intervient pour les Journées européennes du patrimoine et pour le Salon du livre, où certains exemplaires du *Dictionnaire* et des *Mémoires de Trévoux* sont exposés. Les salons thématiques permettent à un large public d'entrer de manière concrète dans ces ouvrages érudits et de travailler avec d'autres associations du territoire, comme pour le salon « Chocolat, café, thé », liant gastronomie et culture, organisé avec les centres sociaux de la ville. Le thème de la gastronomie est un élément culturel fort qui parle aux habitants de la Saône Vallée, qu'ils soient natifs du territoire ou venus d'ailleurs.
- **Valorisation des collections de la commune de Trévoux** : la commune expose régulièrement les monnaies et pièces d'orfèvrerie pour permettre aux habitants et aux visiteurs extérieurs de prendre connaissance des nouvelles acquisitions.

3°) Restauration et valorisation d'édifices :

- **Programmes de restauration** : la commune de Trévoux a lancé un projet de valorisation de la maison des Sires de Villars dont elle est propriétaire. Outre la réhabilitation du bâti, ce projet vise à créer un espace muséographique autour de l'histoire de Trévoux et de la Dombes, d'une collection d'objets emblématiques de l'histoire de la Principauté de Dombes (une partie du fonds ancien dont les *Dictionnaires et les Mémoires de Trévoux*, les pièces d'orfèvrerie trévoltienne, les monnaies de Dombes), et sur les thèmes de l'imprimerie, du tirage d'or et d'argent. Ce projet entre dans le cadre de la mise en œuvre du Pays d'art et d'histoire et sera développé au chapitre 3.
- **Mise en lumière** : certains édifices, dont la maison des Sires de Villars, font l'objet d'une mise en lumière.



Animations autour du thème régional « Patrimoines et santé »
au Centre hospitalier de Trévoux
(Journées du patrimoine 2007).

4°) **Mise en place d'une signalétique** : en 2000, une signalétique intitulée « *La capitale de Dombes à pas contés* », est mise en place par la Ville de Trévoux. Elle balise un circuit destiné à mettre en valeur l'ensemble du bâti de la ville et son histoire auprès des habitants et des visiteurs extérieurs. Le choix des panneaux (matériaux et localisation) est fait en concertation avec l'architecte des Bâtiments de France.

> Une pluralité d'acteurs

Les actions patrimoniales et culturelles du territoire ne sont pas le monopole de la Communauté de communes Saône Vallée et des communes qui la composent. La société civile a d'ailleurs souvent précédé les collectivités dans ce domaine : associations, propriétaires privés, entreprises, simples citoyens... se sont parfois mobilisés avant les collectivités pour valoriser le patrimoine du territoire. La CCSV peut également compter sur le concours de partenaires institutionnels.

Les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion de réunir ces acteurs et préfigurent le travail en réseau qui sera mis en place dans le cadre du Pays d'art et d'histoire.

Les associations patrimoniales

- **Astrid**, acronyme de *ASsociation TRévoux Imprimerie Dictionnaire*, a pour objet la valorisation de l'imprimerie de Trévoux qui édita, au XVIII^e siècle, le *Dictionnaire* et les *Mémoires de Trévoux*. L'association fonctionne avec une salariée, chargée de valoriser ce patrimoine, et un comité scientifique constitué d'universitaires, de conseillers de la DRAC, d'un imprimeur-éditeur, d'un typographe et de représentants de la bibliothèque municipale de Lyon, de l'ENSSIB²⁹ et du musée de l'imprimerie. Les Conférences du Parlement, organisées par Astrid, proposent depuis 1999 des sujets en lien avec le lieu (Trévoux, la Dombes), l'époque (XVIII^e siècle), ou le domaine du livre. Elles sont animées par des chercheurs, des universitaires, linguistes, grammairiens ou historiens. Les conférences du Parlement s'adressent à tous, spécialistes ou simplement curieux. Au fil des ans, les auditeurs se font plus nombreux. L'association organise chaque année un salon thématique : à partir d'un mot (la sorcellerie, les épices, les plantes médicinales, le chocolat, le café, le thé, la vanille, le sucre, le Portugal...), elle réalise une étude du champ lexical du XVIII^e siècle, très riche dans le *Dictionnaire*, y compris les mots régionaux. Présentés sous la forme de panneaux illustrés, de gravures, d'objets, ces salons ont pour objectif de rendre accessible à un large public des contenus réputés ardu. L'association a également un projet d'atelier typographique à l'étude.
- **Privals** : cette association trévoltienne fondée en 1995 a pour objet la sauvegarde des patrimoines du Val de Saône et de la Dombes Sud. Elle compte aujourd'hui plus de 50 adhérents, dont une partie d'anciens filiéristes. Sa première action a été la sauvegarde d'un savoir-faire industriel caractéristique de la ville de Trévoux, et la mise en valeur des techniques de fabrication de filières en diamant, outils qui servaient à étirer du fil métallique. L'association a réalisé une exposition permanente *Trévoux capitale mondiale de la filière en diamant*, localisée dans la maison des Sires de Villars. Cette exposition a été complétée par l'enregistrement d'une vidéo sur la mémoire des filiéristes, la réalisation d'une plaquette sur les filières et par la reconstitution spectaculaire d'une



Signalétique « La capitale de Dombes à pas contés ».



Salon thématique organisé par l'association Astrid avec le collectif Cuisines du monde : l'occasion de conjuguer saveurs et savoirs.

²⁹ Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques



Présentation de l'argue par l'association Privals.

argue du XVIII^e siècle, présentée devant l'office de tourisme. Cette argue a été exposée lors des Journées européennes du patrimoine de Lyon pour illustrer le fameux *passage de l'argue*, et à la grande Foire internationale de Düsseldorf. Privals rassemble un fonds de matériels d'anciens filieristes en vue d'une présentation en état de fonctionnement. La CCSV a signé une convention de partenariat avec l'association pour le suivi des travaux en matière de restauration du patrimoine bâti, en lien avec le service Patrimoine du département de l'Ain.

- **Associations communales** : les Amis du village à Reyrieux, les Amis de l'église à Saint Bernard et Saint Didier Commune Rurale ont pour mission la mise en valeur du patrimoine de leur commune à travers des actions de sensibilisation de la population locale.
- **La Fondation Pierre Vérots**, au domaine de *Praillebard*, à Saint-Jean-de-Thurigneux, intervient dans le domaine du patrimoine naturel. Autour du site aménagé pour sa biodiversité, son objectif est d'inventorier et d'étudier la faune et la flore liées aux étangs, de créer des animations en direction des scolaires et de restituer ses travaux scientifiques sous la forme de publications.

Chercheurs et institutions partenaires

Plusieurs actions patrimoniales sont le fruit d'une collaboration étroite avec des partenaires institutionnels et des chercheurs. Parmi eux, citons :

- **La DRAC Rhône-Alpes** : les services de l'inventaire et de l'archéologie, aujourd'hui Inventaire général du patrimoine culturel (Conseil régional) sont régulièrement sollicités par les communes et les associations patrimoniales pour des études, des demandes de protection et des restaurations de patrimoine ou lors de la rédaction de textes, pour des panneaux ou des plaquettes. Deux conseillers de la DRAC font partie du Conseil scientifique de l'association Astrid.
- **Le directeur des Archives départementales** participe au groupe d'étude constitué pour la restauration de la maison des Sires de Villars.
- **Le Service départemental de l'architecture et du patrimoine** instruit les dossiers concernant la ZPPAUP en collaboration avec la commune de Trévoux ; le SDAP est également sollicité pour des projets concernant la qualité architecturale, urbaine et paysagère du territoire.
- **Le service du Patrimoine du Conseil général de l'Ain** : la Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art apporte son expertise pour mettre en œuvre les programmes de restauration du petit patrimoine de la CCSV.
- **Le CAUE** conseille la mairie pour les demandes de travaux et de permis de construire de la ZPPAUP de Trévoux et intervient en amont de nombreux projets de rénovation urbaine, notamment les opérations cœurs de village menés par la CCSV et les communes du territoire.
- **Universités** : Astrid a intégré des universitaires³⁰ à son Conseil scientifique sous la direction de Madame Turcan, agrégée de grammaire et titulaire de la chaire de lexicographie à l'université de Nancy, et développe des partenariats pérennes avec l'ENSSIB et la Bibliothèque municipale de Lyon. La CCSV accueille également



Le rallye du patrimoine, organisé par l'association Saint-Didier commune rurale.

³⁰ Pierre Crepel et Alain Coste de l'université Lyon I et Isabelle Turcan, spécialiste en lexicographie à l'université Nancy II.

des étudiants ; en 2007, une étudiante en master Patrimoine rural et valorisation culturelle (Lyon 2) a réalisé un travail sur le patrimoine de mémoire. Parmi les études en cours, les recherches de Romain Cavellero, dans le cadre d'un master d'histoire et archéologie médiévale sous la houlette du Centre Interuniversitaire d'Histoire et Archéologie Médiévale (C.H.I.A.M.) rattaché à l'université Lumière Lyon 2, et les travaux sur Trévoux à l'époque moderne par une étudiante de l'université Paris 1 la Sorbonne.

- **Musées** : l'inventaire des collections de monnaies et les expositions sont réalisés en collaboration avec le Conservateur du Cabinet des médailles du musée des Beaux-arts de Lyon. Le musée de l'Imprimerie de Lyon est représenté par son ancienne directrice et le typographe Alain Paccoud, tous deux invités au comité scientifique d'Astrid. Le musée des Tissus de Lyon est régulièrement partenaire de l'association Privals.

Concernant la recherche historique et la connaissance de Trévoux, il faut noter l'investissement personnel de Josette et Bernard Namian, qui depuis plusieurs années font des recherches aux Archives de l'Ain, de Côte d'Or ainsi qu'aux Archives nationales. Leur travail a permis une avancée considérable dans le domaine de la connaissance historique de Trévoux.

Industries partenaires

Les entreprises de fabrication de filières - Ballofet (délocalisée à Lagnieu dans l'Ain), Brussin, Meunier et les anciennes entreprises Brenon, Poncet et Génety - ont contribué à l'enrichissement de l'exposition permanente sur la filière en diamant. Il a été envisagé, dès le départ, de faire un parallèle entre la fabrication du début XX^e siècle et celles d'aujourd'hui : l'invitation faite à Privals d'accompagner l'entreprise Ballofet au salon international de Düsseldorf en est une bonne illustration.

Propriétaires privés

Plusieurs propriétaires privés ont restauré et ouvert au public un patrimoine intéressant par son aspect architectural ou ethnographique.

- le château de Saint-Bernard,
- le moulin à huile de Reyrieux,
- le four à pain de Saint-Didier-de-Formans.

Associations culturelles et socio-culturelles

De nombreuses associations³¹ enrichissent l'offre culturelle du territoire dans le domaine de la musique, des arts du conte et du théâtre, de la danse et des arts plastiques.

Ces actions sont relayées par les structures éducatives³² et les centres de loisirs³³ du territoire.

³¹ Liste des associations culturelles en Annexe.

³² Liste des équipements éducatifs en Annexe.

³³ Liste des structures socio-éducatives en Annexe.



Quand les particuliers ouvrent leur porte :
le château de Saint-Bernard...



...le moulin à huile de Reyrieux...



...et le four à pain de Saint-Didier-de-Formans.

Pays d'art et d'histoire, un label pour un territoire

Après des débuts timides sous la compétence « promotion et identité du territoire communautaire », la politique culturelle de la communauté de communes Saône Vallée est aujourd'hui **une compétence à part entière** et affiche clairement ses ambitions.

Parmi celles-ci, la **création d'un espace culturel**, équipement structurant pour le territoire, qui viendra répondre aux attentes de la population à travers trois pôles : une médiathèque, un pôle musique et le futur Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

Dans ce contexte, le label Pays d'art et d'histoire aura pour objet de **créer une synergie** entre la politique volontariste de la Communauté de communes en matière culturelle et les multiples initiatives culturelles du territoire portées par les communes, les associations ou l'Education nationale.

La politique patrimoniale du territoire s'appuie sur des outils de connaissance et de gestion mis en œuvre dès 1989 par **la commune de Trévoux**. Elle a été relayée par **des initiatives locales**, particuliers et associations, fortement impliqués dans cette dynamique.

Développé autour de trois axes (l'acquisition d'objets et le soutien aux études, la protection et la restauration, et la valorisation du patrimoine), le développement patrimonial est aujourd'hui porté par la Communauté de communes, et s'est ouvert largement au **patrimoine naturel**, au **patrimoine de mémoire** comme à **l'architecture contemporaine**.

La labellisation Pays d'art et d'histoire constituera un cadre d'orientation et d'actions pour les projets de la collectivité et de l'ensemble des acteurs du territoire.

Le tourisme fluvial,
l'un des atouts de la Saône Vallée.



1.7 Développement touristique

> Un attrait touristique local et régional

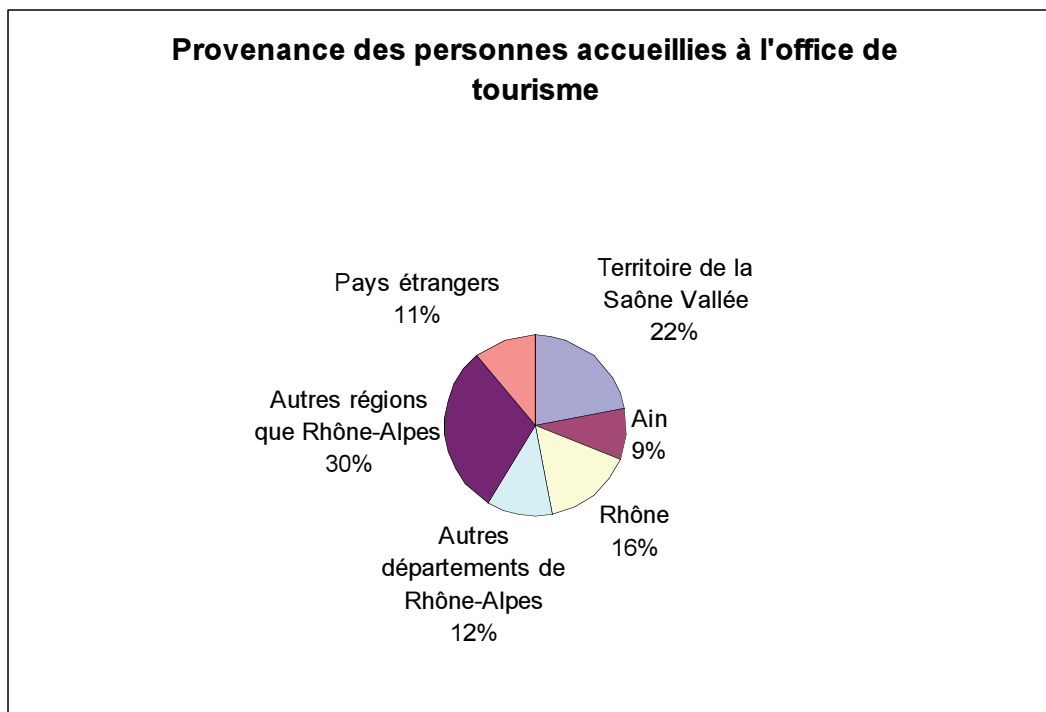
L'offre touristique du territoire s'inscrit dans un double contexte : à la fois **patrimoine historique** et **patrimoine naturel**. Forte de ces deux richesses, Trévoux a obtenu récemment trois labels nationaux :

- « Station verte » en 2003
- « Plus beaux détours de France » en 2004
- « Villes et villages fleuris, paysages et développement durable », attribution d'une fleur en 2006.

Un syndicat d'initiative, créé dès 1927, témoigne de l'ancienneté de l'attrait régional pour les bords de Saône et la cité historique de Trévoux.

Depuis quinze ans, les communes et les acteurs locaux se sont fortement impliqués pour développer le tourisme sur le territoire. Les espaces naturels de qualité, les premiers étangs de Dombes et la richesse patrimoniale de Trévoux, constituent des atouts pour un territoire en proximité d'agglomérations importantes et facilement accessible en voiture (réseau routier et autoroutier), train (TGV à moins d'une heure), et eau (appontements pour la plaisance et les paquebots hôtels).

L'analyse des statistiques de fréquentation de l'office de tourisme montre que 59 % des personnes accueillies à l'office proviennent de la région Rhône-Alpes, dont 22 % du territoire de la Saône Vallée.



> L'office de tourisme

De compétence intercommunale depuis le 1^{er} janvier 2006, l'**office de tourisme classé 2 étoiles** offre une amplitude d'ouverture maximale toute l'année, y compris le dimanche pendant 9 mois. Ses missions principales sont les suivantes :

- **Accueil et information du public sur l'offre touristique du territoire** : 7600 personnes se sont rendues à l'office de tourisme en 2006. Si l'on comptabilise les personnes entrant à l'office pour des visites en groupe ou individuelles, on estime à près de 12 000 les visiteurs accueillis chaque année. Autre moyen de renseigner les visiteurs, le site internet de l'office de tourisme est de plus en plus fréquenté (8645 visites en 2006).
- **Organisation de visites commentées** : chaque été, l'office propose un accueil commenté des sites historiques de Trévoux, permettant au public de visiter le château fort, la salle d'audience du Parlement de Dombes, l'apothicairerie de l'hôpital Montpensier et l'exposition permanente sur la filière en diamant.



L'office de tourisme Trévoux Saône Vallée, installé au rez-de-chaussée de la maison des Sires de Villars.



Visite guidée du Parlement par l'office de tourisme.



Le château fort de Trévoux, l'un des sites historiques phares.

- **Visites pour les scolaires** : plusieurs visites thématiques sont proposées ainsi que des ateliers - visites pour les scolaires : circuit « A la conquête du château fort », questionnaire « Les mystères d'apothicairerie », ateliers autour de l'imprimerie, des *Mémoires* et du *Dictionnaire de Trévoux* et de la fabrication des filières en diamant. L'office de tourisme s'efforce de répondre aux demandes spécifiques des enseignants et organise pour eux des visites « à la carte ».
- **Service billetterie spectacle** et location de l'espace d'exposition de la Maison Thermac (Trévoux).
- **Edition de supports d'information** : guides, circuits, fiches de présentation des sites, questionnaires pour le jeune public, liste de professionnels (hébergements, restaurants...). Le guide « La capitale de Dombes à pas contés » publié en 2006 a connu un grand succès.

L'office de Tourisme emploie un directeur, deux agents d'accueil, un agent développeur accompagnateur et des guides vacataires pour les visites guidées et les ateliers pédagogiques. Généraliste il y a quelques années, **l'équipe se spécialise progressivement dans le patrimoine** (le dernier agent recruté est spécialiste de l'histoire médiévale à l'échelle de la communauté de commune).

L'office et 44 professionnels (hébergeurs, restaurateurs, commerces, services) adhèrent au **Plan qualité accueil services**, dont le but est d'optimiser l'efficacité de l'accueil afin de fidéliser la clientèle et de développer un tourisme de séjour. Ce plan permet également aux offices de tourisme de mieux connaître leurs adhérents et de fédérer les acteurs touristiques à l'échelle locale.

Le transfert de l'office à l'intercommunalité a eu pour conséquence une modification des membres du conseil d'administration afin d'augmenter la représentation des communes autres que Trévoux. L'objectif est de rayonner progressivement sur le territoire en proposant des visites sur tout le territoire de la Saône Vallée.

La collaboration entre l'office de tourisme et le futur animateur de l'architecture et du patrimoine est précisée au chapitre 3.

> Les principaux pôles touristiques

Le territoire bénéficie de sites phares³⁴ qui attirent un grand nombre de visiteurs. Dans le domaine patrimonial :

- **Le pôle patrimonial de Trévoux**, avec son château fort, l'ancien Parlement de Dombes, l'apothicairerie de l'hôpital Montpensier et l'exposition permanente sur la filière en diamant, totalise entre 7 500 et 8 500 entrées par an. Les visiteurs qui suivent le circuit « *La capitale de Dombes à pas contés* » composé de 20 panneaux trilingues, ne sont pas comptabilisés.
- **Le château Utrillo**, édifice privé localisé à Saint-Bernard, reçoit 1 300 visiteurs pendant les deux mois d'ouverture au public en été. Les jardins ont été réaménagés et sont ouverts lors des Rendez-vous aux jardins.
- **Le moulin à huile de Reyrieux** (privé), ouvert toute l'année en fin de semaine, accueille aussi les groupes scolaires et totalise environ 1 000 entrées par an.

³⁴ La liste complète des sites et leurs taux de fréquentation figurent en annexe.

- **Le Port Bernalin** : ancien barrage et maison éclusière. L'accès au site est libre.
- **Le Parc du lycée de Cibeins à Misériex** : ferme modèle des années 1920 construite sous l'impulsion d'Edouard Herriot comprenant des bâtiments destinés aux lycéens, une exploitation agricole (écuries, hangars à céréales, stabulations...) et des espaces verts.

Autres aménagements touristiques **de loisirs, de détente ou sportifs** :

- **Les Cascades** : cet espace de baignade en plein air, ouvert en 1999 à Trévoux, constitue un pôle attractif pour toute la région, de Mâcon à Lyon, entre Dombes et Beaujolais. Installé sur un terrain de plus de 2 hectares, en bord de Saône, il offre un environnement protégé et arboré, adapté à tous les âges, et accueille plus de 50 000 personnes chaque été.
- **Les circuits vélos et pédestres** : une quinzaine de circuits, de longueurs et de difficultés variables, d'une longueur totale de 239 km, ont été balisés sur toutes les communes de la Saône Vallée en 2002. Ce travail de balisage a été complété par l'édition d'un topo-guide bénéficiant de l'agrément Fédération Française de Cyclotourisme. La présence d'éléments de patrimoine bâtis ou naturels est signalée sur le topo-guide et sur les panneaux d'information installés dans chaque commune.
- **Les bords de Saône** : des centaines d'habitants de la Saône Vallée et de Lyonnais s'y rendent chaque dimanche. Certains des circuits VTT empruntent le chemin de halage en bord de Saône, propice aux promenades familiales à pied ou en vélo. Des associations proposent des activités de nautisme : ski nautique à Parcieux et aviron à Trévoux. La Saône et ses affluents sont aussi le domaine des pêcheurs amateurs et professionnels. En dehors des cours d'eau, de nombreux plans d'eau sont aménagés pour la pêche à Saint-Jean-de-Thurigneux, à Misériex, dans le domaine de Cibeins (école de pêche associative), à Civrieux ainsi que sur la commune de Quincieux, dans le département du Rhône, exploité par la société de pêche de Trévoux.
- **Le tourisme fluvial** : la Saône se classe aujourd'hui parmi les plus importantes rivières de France en termes de navigation touristique. Dès 1999, la commune de Trévoux et Voies navigables de France ont aménagé, sur le front de Saône, un ponton pour les paquebots et bateaux à passagers. La Communauté de communes a ensuite installé deux haltes fluviales pour plaisanciers, à Parcieux et à Trévoux. La clientèle est essentiellement étrangère (70 %). Cinq paquebots fluviaux font escale à Trévoux (de 63 à 90 passages selon les années) représentant un total de 7 000 à 10 000 passagers, majoritairement Nord-américains et Européens du Nord. Trois bateaux à passagers choisissent Trévoux pour une destination à la journée et ont fait 130 voyages en moyenne avec un total d'environ 14 000 passagers provenant du bassin lyonnais mais aussi de l'Ain et de Saône-et-Loire. A Trévoux, environ 550 bateaux de plaisance se sont arrêtés en 2004 et 650 en 2005, représentant une moyenne de 1 100 à 1 300 personnes. La clientèle est européenne (allemands, anglais, suisses, hollandais). A Parcieux, le port de plaisance accueille des plaisanciers sédentaires, issus de l'agglomération lyonnaise principalement, stationnant leurs bateaux pour la saison. Un tiers des bateaux appartient à des résidents saisonniers du camping de l'écluse.

Au total, la Saône Vallée accueille 100 000 visiteurs chaque année.



Les Cascades accueillent chaque année plus de 50 000 visiteurs.



Les bords de Saône, un espace de loisir prisé par les habitants de la Saône Vallée et les Lyonnais.

> Les hébergements



La halte fluviale de Port Bernalin.

L'hébergement « en dur » se développe avec un objectif de qualité : un hôtel deux étoiles propose 7 chambres en centre ville à Trévoux, un autre, non classé, de 8 chambres, est installé en bord de Saône, à Reyrieux. Prochainement, une résidence touristique de 70 chambres avec centre de conférence sera construite à Trévoux.

Huit structures de chambres d'hôtes sont ouvertes à Sainte-Euphémie, Saint-Jean-de-Thurigneux, Trévoux et Saint-Bernard représentant 21 chambres ; 5 gîtes existent à Civrieux, Reyrieux, Saint-Bernard et Saint-Didier-de-Formans.

L'hébergement est assuré aussi par les **campings** : le camping municipal de Parcieux, camping deux étoiles, est installé en bord de Saône avec une capacité de 200 places dont 140 sont louées à la saison à une clientèle originaire de l'agglomération lyonnaise qui recherche le calme, la pratique de la pêche et de la plaisance en été. Le camping municipal de Trévoux, également en bord de Saône, a fait l'objet de plusieurs interventions en 1990 et en 1999 pour une mise aux normes trois étoiles et pour l'amélioration des espaces verts. Il a une capacité de 220 emplacements, complétés par plusieurs habitations légères de loisirs. 50 % des emplacements sont destinés à une clientèle dite résidentielle originaire de l'agglomération lyonnaise. Proche de l'entrée du camping de Trévoux, une halte ou aire de service camping-car accueille les touristes de passage, soit environ 150 véhicules entre avril et octobre.

> Les outils de promotion et de communication

Le **site Internet** de la ville de Trévoux - www.mairie-trevoux.fr - de l'office de tourisme - www.tourisme.trevoux.fr - de la commune de Saint-Didier-de-Formans - www.mairie-stdidierdeformans.fr - et de la Communauté de communes, récemment mise en ligne - www.saone-vallee.fr - sont les premiers outils d'information à destination des visiteurs.

Les dépliants, la plupart trilingues, sont largement diffusés dans le réseau des offices de tourisme et les salons touristiques. Ils présentent :

- les richesses du territoire et activités de loisir,
- le parcours - découverte avec la signalétique *La capitale de Dombes à pas contés*,
- les informations d'accueil (hébergements, restaurants et commerces de la Saône Vallée),
- le programme des Journées européennes du patrimoine

Les ouvrages *le Canton de Trévoux*³⁵ et *le Parlement de Dombes*³⁶ sont également d'excellents outils de promotion du patrimoine local.

Afin de faire connaître le patrimoine hospitalier, Trévoux adhère au **réseau des apothicaireries** de Bourgogne, de Franche-Comté et de Rhône-Alpes, qui édite et diffuse un guide de promotion.

Le travail de qualité effectué sur l'accueil, l'environnement urbain et le patrimoine a permis à la ville de Trévoux d'obtenir le label *des Plus beaux détours de France*, et d'être ainsi référencée dans le guide national.



Le site www.saone-vallee.fr.

³⁵ Ouvrage publié par le service de l'Inventaire, collection *Images du patrimoine*.

³⁶ Collection *Itinéraires du patrimoine*.

Pays d'art et d'histoire, un label pour un territoire

Le territoire de la communauté de communes a construit son offre touristique sur deux richesses : **son patrimoine historique et son patrimoine naturel**. Ces atouts lui permettent aujourd'hui de développer un tourisme culturel, fluvial et de loisirs, en direction de publics diversifiés : familles, sportifs, retraités, de provenance locale, régionale, nationale et internationale.

Conscientes de la nécessité de développer une offre touristique de territoire, les communes du territoire ont choisi de confier à la communauté de communes la gestion de l'office de tourisme en 2006.

Au-delà de l'effet d'appel du label Pays d'art et d'histoire, la candidature témoigne de la volonté de **développer un tourisme de qualité à l'échelle du territoire**.